



Mauna Kea Technologies

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

MAUNA KEA TECHNOLOGIES EN RESUME

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale spécialisée dans les dispositifs médicaux, dédiée à l'avènement de la biopsie optique et leader en endoscopie. La société conçoit, développe et commercialise des outils innovants pour la visualisation et la détection en temps réel des anomalies cellulaires lors de procédures standards d'endoscopie gastro-intestinales et pulmonaires.

Son produit phare, Cellvizio®, système d'endoscopie confocale par minisonde (ECM), fournit aux médecins et aux chercheurs des images haute résolution des tissus au niveau cellulaire. Des essais cliniques multicentriques internationaux de grande envergure ont démontré que le Cellvizio pouvait aider les médecins à détecter de façon plus précise des formes précoces de pathologies et à prendre des décisions thérapeutiques immédiates. Conçu pour aider les médecins dans leur diagnostic, mieux traiter les patients et réduire les coûts hospitaliers, le Cellvizio est utilisable avec pratiquement n'importe quel endoscope. Le Cellvizio a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration, aux États-Unis et le marquage CE, en Europe, pour son utilisation dans les appareils digestifs et pulmonaires.

Pour plus d'informations sur Mauna Kea Technologies, visitez le site www.maunakeatech.fr

PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

Attestation de responsabilité	4
-------------------------------------	---

Rapports d'activité

Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés	5
Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes annuels.....	14
Rapport du président du conseil d'administration.....	37

Informations financières

Comptes consolidés

Comptes consolidés au 31 décembre 2012.....	48
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	88

Comptes annuels

Comptes annuels au 31 décembre 2012	91
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	114
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	117
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration	120

ATTESTATION DE RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012
(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Monsieur Alexandre LOISEAU, Directeur Général de Mauna Kea Technologies

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables (normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne pour les comptes consolidés) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées. »

Alexandre Loiseau

Directeur Général

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

1. PRÉAMBULE

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 26 mars 2013 a procédé à l'examen des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2012 et a arrêté lesdits comptes. Ces comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

2. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Compte rendu de l'activité et événements importants au cours de l'exercice 2012

Créée en 2000, Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale spécialisée dans les dispositifs médicaux, dédiée à l'avènement de la biopsie optique et leader en endoscopie. La Société conçoit, développe et commercialise des outils innovants pour la visualisation et la détection en temps réel des anomalies cellulaires lors de procédures standard d'endoscopie gastro-intestinales et pulmonaires. Son produit phare, Cellvizio®, système d'endoscopie confocale par minisonde (ECM), fournit aux médecins et aux chercheurs des images haute résolution des tissus au niveau cellulaire. Des essais cliniques multicentriques internationaux de grande envergure ont démontré que le Cellvizio pouvait aider les médecins à détecter de façon plus précise des formes précoces de pathologies et à prendre des décisions thérapeutiques immédiates. Conçu pour aider les médecins dans leur diagnostic, mieux traiter les patients et réduire les coûts hospitaliers, le Cellvizio est utilisable avec pratiquement n'importe quel endoscope. Le Cellvizio a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration, aux États-Unis et le marquage CE, en Europe, pour son utilisation dans les appareils digestifs et pulmonaires.

Au 31 décembre 2012, le groupe Mauna Kea Technologies est constitué d'une équipe pluridisciplinaire de 121 collaborateurs, bénéficie d'une base installée de 283 équipements dans 35 pays, et a réalisé depuis sa création un chiffre d'affaires cumulé d'environ 32 millions d'euros, dont 8,8 M€ sur l'exercice 2012.

L'obtention de codes de remboursement aux Etats-Unis et leur valorisation

En mars 2012, Mauna Kea Technologies a obtenu des codes de remboursement aux Etats-Unis pour le Cellvizio. Le Comité de sélection de l'American Medical Association (AMA) a approuvé la création de trois codes de remboursement CPT® de Catégorie I pour l'utilisation du Cellvizio dans les voies hautes digestives. Ces codes de remboursement (CPT Codes de Catégorie I) sont entrés en vigueur au 1er janvier 2013.

Les codes de remboursement CPT de Catégorie I créés à cette occasion par l'American Medical Association (AMA) sont :

Le code 43206, pour la réalisation de procédures d'endoscopie par Cellvizio dans l'œsophage seulement,

Le code 43252, pour la réalisation de procédures d'endoscopie par Cellvizio dans l'ensemble des voies hautes de l'appareil digestif (œsophage, estomac, duodénum).

En novembre 2012, Mauna Kea Technologies a obtenu de Medicare/Medicaid (Etats-Unis) un tarif de remboursement de \$927 pour ces codes, pour chaque utilisation du Cellvizio dans les voies hautes de l'appareil digestif.

2.2 Recherche et développement, innovations et nouveaux produits

Au cours de l'année 2012, le groupe a poursuivi ses efforts en matière de recherche et de développement et a mis sur le marché plusieurs innovations importantes pour renforcer son offre et élargir le champ d'application de la Biopsie Optique.

Ces développements ont été dirigés sur plusieurs axes. Le premier axe est destiné à élargir le champ d'utilisation du Cellvizio dans les voies naturelles, à travers un endoscope, c'est le cas de l'urologie et de la chirurgie non robotisée. Le second axe de développement est de faire pénétrer la biopsie optique pour la première fois à l'intérieur d'un organe. Cela a été réalisé dans le pancréas pour la visualisation des kystes pancréatiques et ce succès ouvre la porte à de nombreuses applications possibles dans le corps humain. Le troisième axe concerne la chirurgie robotisée qui est une nouvelle modalité de la biopsie optique. Enfin le quatrième axe de développement est d'élargir le potentiel de la biopsie optique avec le développement d'un Cellvizio en couleur (Dual Band) pour l'instant uniquement à destination des centres de recherche mais qui pourrait constituer à terme un développement pour les établissements de soin.

2.2.1 La première sonde pour le marché de l'urologie

Au cours de l'année 2012, la Société obtenu le marquage CE pour sa nouvelle minisonde baptisée UroFlex™, pour une utilisation au cours de procédures de cystoscopie. Cette étape majeure permet à Mauna Kea Technologies, avec cette première sonde dédiée à la réalisation de biopsies optiques en urologie, d'adresser un marché européen des dispositifs médicaux en urologie estimé à près d'un milliard d'euros. Dans un premier temps, cette sonde permettra aux praticiens de réaliser des biopsies optiques en temps réel, facilitant le diagnostic, la surveillance et la prise en charge de patients atteints d'un cancer de la vessie.

En 2006, on estime que 104 400 nouveaux cas de cancer de la vessie ont été diagnostiqués en Europe, dont 82 800 chez les hommes et 21 600 chez les femmes.

2.2.2 Une nouvelle sonde ultra miniaturisée capable de passer à travers une aiguille

Mauna Kea a développé et mis au point la sonde AQ Flex™ 19, la première minisonde ultra miniaturisée pour le Cellvizio, permettant de fournir aux praticiens une visualisation en temps réel et au niveau cellulaire des kystes du pancréas. Cette nouvelle technologie se compose d'un microscope miniature à fibre optique, aux dimensions suffisamment réduites pour être inséré à l'intérieur d'une aiguille de calibre 19. Comme pour les procédures standard d'aspiration à aiguille fine (*fine needle aspiration*, FNA), ces examens sont guidés par échographie endoscopique (*endoscopic ultrasound*, EUS). La minisonde AQ Flex 19 a obtenu le marquage CE et la Société s'emploie à obtenir l'autorisation de commercialisation aux États-Unis.

En mai 2012, les résultats de deux nouvelles études ont été publiés. Elles attestent de la fiabilité d'utilisation du Cellvizio dans le cadre des procédures d'écho ponction, et de sa capacité à aider les médecins à distinguer les kystes pancréatiques bénins des kystes malins afin d'établir avec davantage de certitude la nécessité d'une intervention chirurgicale immédiate pour le patient.

2.2.3 Les essais cliniques en chirurgie

En septembre 2012, la société a étendu son programme visant à étudier les applications chirurgicales du Cellvizio. La Société a noué un accord de collaboration avec le Professeur Guy-Bernard Cadière et certains de ses confrères du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint-Pierre à Bruxelles, pour les premiers essais cliniques à grande échelle d'une modalité de biopsie optique en chirurgie.

Le Professeur Cadière est un pionnier des procédures laparoscopiques avancées, notamment de la fundoplicature de Nissen par voie laparoscopique pour le traitement du reflux gastro-œsophagien pathologique (RGO). En 1997, il a pratiqué avec son équipe la première opération de robotique chirurgicale au monde et a dirigé en 1992 la première opération de chirurgie laparoscopique bariatrique au monde.

L'étude évaluera l'intérêt de fournir aux chirurgiens des images microscopiques instantanées des tissus cibles au cours d'interventions chirurgicales ouvertes et de procédures laparoscopiques pour l'ablation de tumeurs cancéreuses, tout en offrant des renseignements très précieux sur le prototype de sonde Cellvizio destiné à être utilisé dans diverses procédures, notamment la chirurgie colorectale, oto-rhino-laryngologique (ORL) et gynécologique.

2.2.4 Le programme PERSEE

Les essais cliniques démarrés avec le Professeur Cadière, sont complémentaires des domaines étudiés dans le cadre du projet Persee, projet collaboratif réunissant Endocontrol, start-up française spécialisée dans les solutions de robotique pour l'endoscopie chirurgicale, l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR) de l'université Pierre et Marie Curie et deux hôpitaux français de premier plan (l'Institut Mutualiste Montsouris et l'Institut Gustave Roussy). Depuis son lancement en 2010, l'initiative Persee est financée par le programme « Innovation Stratégique Industrielle » d'OSEO. À ce jour, plusieurs sondes chirurgicales prototypes Cellvizio ont été développées et sont en cours de validation dans des conditions précliniques en vue de la préparation d'un essai clinique en 2013.

Le consortium dont la société est chef de file, a franchi avec succès une étape majeure dans le cadre du programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle), lui permettant de bénéficier de la deuxième tranche de fonds octroyés par OSEO.

Au total, le montant cumulé octroyé à la société et à ses partenaires s'élève aujourd'hui à 4,2 millions d'euros.

2.2.5 Le dual Band

En septembre 2012, la société a démarré la commercialisation du Cellvizio® Dual Band qui est le premier système d'imagerie endomicroscopique multi couleur. Le Cellvizio Dual Band incorpore deux lasers parfaitement synchronisés qui permettent d'obtenir des informations structurales et fonctionnelles sur les tissus des organismes animaux en temps réel et de façon non invasive. Mauna Kea Technologies a dévoilé ce nouveau produit à l'occasion du Congrès mondial sur l'imagerie moléculaire (WMIC) qui s'est tenu à Dublin du 5 au 8 septembre.

Les images in vivo acquises sur les animaux sont exploitées en recherche préclinique au sein d'établissements universitaires, ou par les sociétés de biotechnologie et laboratoires pharmaceutiques. La recherche en neurosciences et en cancérologie fait aujourd'hui figure de principal champ d'application du Cellvizio Dual Band. Le Cellvizio Dual Band sera également utilisé dans le cadre de nombreuses autres applications liées à la recherche dans le domaine des cellules souches, de l'immunologie ou encore du développement pharmaceutique.

L'année 2012 a été très riche en innovation et en mise sur le marché de nouveaux produits. Le Groupe entend poursuivre son effort de Recherche et Développement afin de permettre à la biopsie optique de s'imposer dans les établissements de santé comme un standard de soins et d'aide au diagnostic.

En parallèle et pour mener à bien cet ambitieux programme de R&D, le Groupe maintient une politique de dépôt de brevet soutenue. A fin décembre 2012, le portefeuille compte plus de 186 demandes nationales et internationales de brevets dont plus de 121 ont déjà été accordés.

2.3 Activité de Recherche Clinique

Témoignant de l'intérêt croissant des médecins pour la biopsie optique, le Cellvizio et l'endomicroscopie ont fait l'objet de 66 publications cliniques au cours de l'année 2012, contre 35 en 2011. Le « facteur d'impact » cumulé, qui mesure la qualité de l'audience des revues médicales dans lesquelles ces publications ont été diffusées, est passé de 135 en 2011 à 181 en 2012.

Entre les périodes 2007 et 2012, ce sont plus de 150 publications toutes indications confondues qui ont été publiées.

En 2012, parmi les publications les plus marquantes, citons de nouvelles publications sur le potentiel du Cellvizio pour caractériser les kystes pancréatiques.

Le Professeur Kenneth J. Chang a présenté les résultats de l'étude « Diagnosis of Pancreatic Cysts: Endoscopic Ultrasound, Through-the-needle confocal laser Endomicroscopy and Cystoscopy Trial (DETECT) » (résumé L4575) à l'occasion d'un forum thématique de la société américaine d'endoscopie gastro-intestinale (American Society of Gastrointestinal Endoscopy, ASGE) dans le cadre de la Digestive Disease Week®(DDW), qui se tenait jusqu'au 22 mai dernier à San Diego, Etats-Unis.

Le Professeur Chang et ses collègues ont identifié les caractéristiques principales des images obtenues avec le Cellvizio dans des kystes pancréatiques de 21 patients. Les médecins ont ensuite établi une corrélation entre la présence de telles caractéristiques et les résultats cliniques, puis ont conclu que l'utilisation de la minisonde Cellvizio AQ-Flex 19 améliore la sensibilité de détection des kystes malins.

Par ailleurs, le Pr. Irving Waxman, directeur du Center for Endoscopic Research and Therapeutics de l'université de Chicago, a présenté au cours d'une session organisée par l'association américaine de gastroentérologie (AGA), des résultats similaires issus de l'étude de faisabilité « INSPECT » portant sur 65 patients (résumé Mo1204).

Dans cette étude, les médecins ont été en mesure d'identifier 100% des kystes malins présents chez ces patients.

2.4 Ventes et marketing

Le Groupe a réalisé des efforts importants de recrutement à partir du second semestre 2011 qui se sont poursuivis au cours du 1^{er} semestre 2012, afin de renforcer ses équipes vente et marketing.

En marketing, le Groupe disposait fin 2012 d'une équipe de 19 personnes, qui couvre les activités de Marketing Opérationnel (France, Europe et USA), l'activité de développement produits *Systemes* et *Sondes* ainsi que les Affaires Cliniques et la communication marketing.

Les ventes sont réalisées en direct en France, en Allemagne et aux Etats-Unis et par l'intermédiaire de distributeurs dans le reste de l'Europe et en Asie.

En vente, le Groupe a renforcé ses équipes en France et aux Etats-Unis. En France, fin 2012, l'équipe est composée de 6 personnes dirigée par un directeur commercial, 3 responsables de vente Régionaux « Systemes » et deux responsables de vente « Sondes ».

Aux Etats-Unis, la première phase de recrutement a été achevée et l'équipe comprend 16 personnes fin 2012. L'équipe est composée de 8 responsables de vente régionaux « Systemes » et de 6 responsables de vente « Sondes ». Ces équipes de vente sont dirigés par 2 directeurs commerciaux.

En Europe (hors France), fin 2012, l'équipe commerciale comprend 4 personnes pour accompagner les distributeurs, la base de Cellvizio installés et vendre en direct en Allemagne. Cette équipe est dirigée par le Vice Président Sales EMEA recruté en cours d'année. Il est accompagné par un Country Manager pour la zone Europe centrale (Allemagne, Suisse et Autriche).

Enfin, en Asie, le General Manager Asie est la tête de pont commerciale du Groupe sur la zone. Il est accompagné dans le développement en Asie par un Country Manager au Japon.

Au total, fin 2012, le Groupe dispose d'une force de vente de 27 personnes, incluant 6 managers.

2.5 Ressources Humaines

Au cours de l'exercice, les effectifs du Groupe se sont renforcés pour atteindre 121 personnes en fin d'année 2012, contre 88 en fin d'année 2011.

Par ailleurs, le Groupe a continué à promouvoir un haut niveau de formation pour l'ensemble de son personnel. Cet effort de formation a atteint 4 % de la masse salariale sur l'exercice 2012.

A titre d'exemple, le groupe a mis en place depuis 2 ans un important programme de formation managériale afin de préparer ses cadres à la croissance et de consolider une culture managériale forte et empreinte des valeurs de la société.

2.6 Financement et structure du capital

Au 31 décembre 2012, la société dispose d'une trésorerie et équivalents de trésorerie d'environ 37,6 millions d'Euros qui couvre ses besoins de financement jusqu'à l'horizon de rentabilité du Groupe.

2.7 Progrès réalisés et difficultés rencontrées

L'année 2012 a été une nouvelle année exceptionnelle en termes d'accomplissements, la longue liste des faits marquants décrits aux paragraphes précédents en témoigne.

Sur le plan du remboursement, l'obtention de codes de remboursement de Catégorie I aux Etats-Unis témoigne à la fois de l'excellente qualité des relations nouées avec les sociétés savantes de gastro-entérologie aux Etats-Unis mais également de la qualité du travail de validation clinique fait par la société depuis plusieurs années. La qualité de la validation clinique étant l'un des critères d'appréciation du panel d'expert de l'American Medical Association permettant l'obtention de codes de catégories I.

Sur le plan du produit, le Cellvizio 100, fruit de plusieurs années de travail, réalisé en collaboration avec les médecins et le personnel hospitalier, est un produit de la société qui s'insère naturellement et efficacement dans la salle d'endoscopie. Sa qualité d'image est encore améliorée, son interface est plus conviviale, il démarre en moins de 3 minutes et il bénéficie de fonctionnalités comme le « Cine Review » qui permet au médecin de revoir très rapidement, durant la procédure, une séquence d'images présentant un intérêt clinique particulier. Les retours d'utilisateurs sont très positifs.

Sur le plan financier, le groupe dispose désormais des moyens nécessaires pour exécuter son ambitieux plan de développement et de croissance. Son objectif est de promouvoir l'endomicroscopie afin qu'elle devienne une technologie standard dans le monde médical présente non seulement en gastro-entérologie mais également dans de nombreuses autres disciplines médicales comme la pneumologie, l'urologie et la chirurgie.

Sur le plan humain, l'entreprise a enrichi ses équipes de nombreuses compétences clés provenant directement des sociétés les plus innovantes et performantes de l'industrie des équipements médicaux, notamment mais pas exclusivement, dans les équipes de vente en Europe et aux Etats-Unis.

Les difficultés rencontrées par le Groupe sont de plusieurs ordres. En France d'abord, les budgets publics consacrés à l'achat de matériel médical innovant se sont fortement réduits ces dernières années ce qui ne facilite pas la pénétration du marché français. La conséquence positive est que le Groupe a cherché très tôt à s'affranchir des frontières de l'hexagone pour aller trouver de la croissance et des marchés en dehors de France. Ensuite, le Groupe doit investir lourdement pour accompagner les médecins dans leur démarche d'utilisation d'une nouvelle technologie innovante. C'est pour faire face à cette réalité propre à toutes les technologies médicales innovantes que le Groupe a décidé de créer une force de vente destinée à la formation et à l'accompagnement des médecins et dont la vocation est d'accroître le nombre de procédures d'endomicroscopie réalisées.

3. Situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1.1. Chiffre d'affaires et ventes:

En synthèse, la croissance du chiffre d'affaires Clinique et Préclinique (utilisation du Cellvizio® dans les établissements de soin) est respectivement de +69% et de +129% sur l'ensemble de l'année 2012. Le chiffre d'affaires consolidé ressort en hausse de +76% sur l'ensemble de l'exercice 2012.

3.1.1.1 Chiffre d'affaires du T4 2012 :

Le chiffre d'affaires du 4ème trimestre s'élève à 3 222 K€, en hausse de +55% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette solide performance est soutenue à la fois par le dynamisme du chiffre d'affaires Clinique (utilisation du Cellvizio® dans les hôpitaux et cliniques) en hausse de +45% à 2 600 K€ contre 1 797 K€ l'an passé et par les ventes plus que doublées (+116%) en Préclinique (utilisation du Cellvizio en recherche préclinique) qui s'élèvent à 622 K€ contre 288 K€. Les ventes aux hôpitaux et cliniques, cœur de l'activité commerciale de la société, représentent 81% de l'activité sur le trimestre, contre 19% pour les ventes précliniques.

L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires par produit et par nature montre une progression des ventes d'équipements de +61% à 2 435 K€ et de consommables (minisondes) de +43% à 545 K€. La vente de services augmente de +30% pour atteindre 242 K€. Au 4ème trimestre 2012, les zones EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), Amériques et APAC (Asie Pacifique) représentent respectivement 52%, 27% et 21% des ventes.

3.1.1.2 Chiffre d'affaires annuel 2012 :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2012 s'élève à 8 810 K€, en croissance de +76% par rapport à l'année 2011. Il est soutenu par les ventes de l'activité Clinique en augmentation de 69% et s'élevant à 7 461 K€. Les ventes en Préclinique ont plus que doublé et affichent une très solide performance à 1 349 K€, pour une progression de +129%.

La décomposition du chiffre d'affaires par produit et par nature révèle sur l'ensemble de l'exercice une forte croissance des ventes d'équipements de +82% à 6 172 K€ et un doublement de la vente de consommables (+96%) par rapport à 2011, pour atteindre 2 003 K€. La vente de Services affiche une légère croissance de +4% à 634 K€.

3.1.1.3 Base installée et répartition géographique

La répartition géographique du chiffre d'affaires 2012 est équilibrée, la zone Amériques représentant près de la moitié du chiffre d'affaires (48%), tandis que les zones EMEA et APAC représentent respectivement 36% et 16% des ventes sur l'exercice.

Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'un parc installé de 283 Cellvizio à travers le monde dont 185 au sein d'établissements de soins et 98 au sein de centres de recherche préclinique. A la fin de cet exercice, 102 Cellvizio étaient installés en Amérique du Nord dont 95 aux Etats-Unis, 142 en zone EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), 38 en zone APAC (Asie-Pacifique) et 1 en Amérique Latine.

3.1.2 Autres revenus

Les autres revenus proviennent principalement de subventions pour 373 K€ et de la part non activée du Crédit d'Impôt Recherche pour 978 K€.

3.1.3 Coût de production et marge brute

Le coût des produits vendus ressort à 2 705K€ pour 2012 contre 1 583 K€ en 2011, correspondant respectivement à 31% et 32% du chiffre d'affaires, ce qui traduit une amélioration significative de la marge brute.

Cette amélioration de la marge brute s'explique principalement par l'augmentation du prix de vente moyen des produits vendus en 2012.

3.1.4 Frais de Recherche et de Développement

Au cours de l'exercice 2012, pour la partie *systèmes* l'équipe de Recherche et de Développement s'est consacrée prioritairement aux travaux sur le programme en Chirurgie PERSEE, sur le projet de Smart Atlas et sur la seconde génération du Cellvizio Dual Band.

Pour la partie des travaux liés aux *sondes* l'équipe a notamment travaillé sur la mise au point des nouvelles sondes pour les nouvelles indications en gastro-entérologie, l'AQ-Flex mais également en urologie avec l'Uroflex.

En charges de l'exercice 2012, les dépenses de Recherche et de Développement se sont élevées à 3 262 K€ contre 2 291 K€ pour l'exercice 2011.

Pour mesurer l'effort de Recherche et de Développement global au niveau du Groupe, il faut ajouter la part annuelle des frais de développement activés qui a représenté 475 K€ en 2012 contre 704 K€ pour 2011, soit une baisse globale de 33% des dépenses de R&D activées.

Le ratio de charges de Recherche et Développement rapporté au chiffre d'affaires est resté élevé à 37% au 31 décembre 2012 mais inférieur au ratio au 31 décembre 2011 qui était de 46%.

3.1.5 Frais de Marketing et de Vente

Ils constituent aujourd'hui le poste de dépenses le plus important. Ces frais sont passés de 6 281 K€ en 2011 à 12 527 K€ en 2012, soit une augmentation de +99%. Cette hausse résulte d'une part de l'accroissement des effectifs qui sont passés de 36 personnes en marketing et vente fin 2011 (recrutés principalement en fin d'année 2011) à 46 personnes à fin 2012 (recrutés principalement au 1^{er} semestre) et d'autre part à l'accroissement des charges externes qui correspond à une plus forte présence terrain qu'en 2011 : augmentation du nombre de salons, accroissement des efforts pour assurer notre visibilité sur ces salons internationaux, augmentation des visites clients et prospects, ainsi qu'à une augmentation du nombre de nos indications et de nos nouveaux produits.

3.1.6 Frais Généraux

Les frais généraux ont progressé de 13% en 2012 pour s'établir à 3 684 K€ contre une progression de 81% entre 2011 et 2010 à la suite de l'introduction en bourse et de la consolidation de l'équipe en Finance et en Ressources Humaines.

L'année 2012 a été très riche en activité de relations investisseurs. Le Groupe a notamment été invité à participer à une dizaine de conférences aussi bien en France, qu'en Europe (Amsterdam et Londres) et aux Etats-Unis. Ces participations se sont accompagnées d'un certain nombre de « roadshows » français et internationaux afin de rencontrer ses actionnaires et de nouveaux investisseurs ayant manifesté de l'intérêt pour le groupe.

3.1.7 Paiements fondés sur des actions

Comme au cours des exercices précédents, le Groupe a continué à octroyer des BSPCE et des stock-options à ses employés. Le coût de la charge affectée à ces attributions au titre de 2012 ressort à 1 073 K€ contre 654 K€ en 2011.

3.1.8 Résultat Opérationnel

Le résultat opérationnel de l'exercice 2012 qui s'établit à -12 969 K€ est conforme aux anticipations de la Société.

Les charges opérationnelles progressent, conformément au plan de marche, à 23 251 k€ sur l'ensemble de l'année contre 14 079 k€ sur l'année 2011, soit une progression de 65%. Ce sont les charges de Ventes & Marketing qui ont le plus fortement progressé (+99%) traduisant le dimensionnement du Groupe pour la croissance. Le poste Vente et Marketing reste en effet le premier poste de dépenses de la Société, et représentent 54% de la totalité des charges opérationnelles de l'année 2012.

3.1.10 Résultat Net

Après prise en compte d'un résultat financier de -84 K€ au 31 décembre 2012 contre 195 k€ au 31 décembre 2011, le résultat net de la Société s'établit à -13 056 K€ contre - 7 909 K€ au titre de l'exercice ds le 31 décembre 2011.

3.1.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2012 ressortait à 37 638 K€ contre 51 347 K€ au 31 décembre 2011.

3.2 RISQUES ET INCERTITUDES - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les risques relatifs à la société précisés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base la société sont toujours d'actualité.

Les relations avec les parties liées font l'objet de la note 21 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3 Litiges

Le montant des provisions pour litiges prudhommaux est de 244 K€ au 31 décembre 2012, contre 176 K€ au 31 décembre 2011.

3.4 Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Plus généralement, nous considérons que l'obtention de ces codes de remboursement marque un jalon important vers l'avènement de la biopsie optique et nous servira de tremplin pour les développements futurs, qu'ils soient commerciaux, cliniques ou dans de nouvelles indications.

Nous sommes convaincus que cet avènement passera par l'ouverture à d'autres spécialités de soins dans les hôpitaux. Et sur ce plan nous avons fait des progrès considérables. Comme mentionné aux paragraphes précédents, nous disposons maintenant d'une première minisonde à destination des urologues, capable de visualiser les cellules de la vessie au cours de procédures de cystoscopie.

Surtout nous avons mis au point la première génération d'une minisonde dont le diamètre est si petit qu'elle est capable de passer au travers d'une aiguille. Cette minisonde qui pénètre aujourd'hui dans le pancréas pourra peut-être un jour pénétrer dans d'autres organes afin d'y réaliser des biopsies optiques. Nous avons ouvert ici un nouveau champ d'exploitation commercial pour le Cellvizio, dont les limites ne sont pas encore connues.

Seul acteur au monde à commercialiser des équipements pour réaliser des biopsies optiques, Mauna Kea Technologies dispose toujours d'une bonne marge de manœuvre pour mener à bien son ambitieuse stratégie commerciale et son développement.

3.5 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé jusqu'à l'établissement du présent rapport

Le remboursement dans les hôpitaux de jour aux Etats-Unis.

En Janvier 2013, les procédures d'endoscopie par Cellvizio dans les voies hautes de l'appareil digestif ont été ajoutées à la liste des examens réalisables au sein des ASC (Ambulatory Surgical Center) aux Etats-Unis. Ces centres, spécialisés dans la prise en charge ambulatoire des malades et dans la réalisation d'examens légers, sont dotés des technologies médicales les plus avancées et offrent aux patients un service de soin aussi rapide qu'efficace, ces derniers retournant à leurs domiciles le soir-même. L'attribution d'un tarif de remboursement de 520 dollars par les autorités de santé américaines (Medicare et Medicaid) concerne les procédures visées par les codes de remboursement CPT® de catégorie I déjà créés pour l'utilisation du Cellvizio dans les hôpitaux et cliniques, et tarifés à hauteur de 927 dollars entrés en vigueur au 1er janvier 2013.

Plus de 5000 ASC existent aux Etats-Unis. Chacun d'entre eux réalise en moyenne près de 3700 procédures d'endoscopie digestive par an, soit un total d'environ 18 millions de procédures, représentant 24% de l'ensemble des procédures pratiquées dans ce type de structure.

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 542 469,84 euros
Siège social : 9, rue d'Enghien – 75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que les rapports des commissaires aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes au 31 décembre 2012, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

RAPPORT DE GESTION

1. Présentation du groupe Mauna Kea (le « Groupe »)

1.1 Présentation de l'activité du Groupe

Créée en 2000, Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale spécialisée dans les dispositifs médicaux, dédiée à l'avènement de la biopsie optique et leader en endomicroscopie. La société conçoit, développe et commercialise des outils innovants pour la visualisation et la détection en temps réel des anomalies cellulaires lors de procédures standard d'endoscopie gastro-intestinales et pulmonaires. Son produit phare, Cellvizio®, système d'endomicroscopie confocale par minisonde (ECM), fournit aux médecins et aux chercheurs des images haute résolution des tissus au niveau cellulaire. Des essais cliniques multicentriques internationaux de grande envergure ont démontré que le Cellvizio pouvait aider les médecins à détecter de façon plus précise des formes précoces de pathologies et à prendre des décisions thérapeutiques immédiates. Conçu pour aider les médecins dans leur diagnostic, mieux traiter les patients et réduire les coûts hospitaliers, le Cellvizio est utilisable avec pratiquement n'importe quel endoscope. Le Cellvizio a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration, aux États-Unis et le marquage CE, en Europe, pour son utilisation dans les appareils digestifs et pulmonaires.

Mauna Kea Technologies, fort d'une équipe pluridisciplinaire de 121 collaborateurs, bénéficie d'une base installée de 283 équipements dans 35 pays, Mauna Kea Technologies a réalisé depuis sa création un chiffre d'affaires cumulé d'environ 32 millions d'euros.

En 2012, la société Mauna Kea Technologies SA a réalisé un chiffre d'affaires de 9 338 236 euros.

Son siège social en France est situé au 9 rue d'Enghien, 75010 Paris. Le siège commercial de sa filiale aux Etats-Unis, Mauna Kea Technologies Inc. est situé à Atlanta, Georgia (GA).

1.2 Faits marquants de l'exercice écoulé

1.2.1 Les premiers codes de remboursement des procédures Cellvizio aux Etats-Unis

En mars 2012, Mauna Kea Technologies a obtenu des codes de remboursement aux Etats-Unis pour le Cellvizio. Le Comité de sélection de l'*American Medical Association* (AMA) a approuvé la création de trois codes de remboursement CPT® de Catégorie I pour l'utilisation du Cellvizio dans les voies digestives. Ces codes de remboursement (CPT Codes de Catégorie I) sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Les codes de remboursement CPT de Catégorie I créés à cette occasion par l'*American Medical Association* (AMA) sont :

- 1 Le code 43206, pour la réalisation de procédures d'endoscopie par Cellvizio dans l'œsophage seulement,
- 2 Le code 43252, pour la réalisation de procédures d'endoscopie par Cellvizio dans l'ensemble des voies hautes de l'appareil digestif (œsophage, estomac, duodénum).

En novembre 2012, Mauna Kea Technologies a obtenu de Medicare/Medicaid (Etats-Unis) un tarif de remboursement de USD 927 pour ces codes, pour chaque utilisation du Cellvizio dans les voies hautes de l'appareil digestif.

À propos des codes CPT

Les codes CPT constituent une nomenclature uniforme permettant de décrire avec précision les services médicaux et chirurgicaux, ainsi que les services de diagnostic. Ils sont la nomenclature médicale la plus largement acceptée pour signaler les actes médicaux et les services effectués dans le cadre des programmes publics et privés d'assurance-maladie aux Etats-Unis.

Lorsqu'ils transmettent leurs demandes de remboursement aux organismes publics et privés d'assurance-maladie, les praticiens et autres prestataires de soins, désignent leurs services par les codes CPT appropriés.

L'AMA a notamment défini un certain nombre de critères que doivent respecter les prestations pour pouvoir figurer dans la nouvelle catégorie I des codes de procédure CPT: (1) le service ou la procédure doit avoir reçu l'approbation de la FDA pour l'utilisation spécifique des instruments ou des médicaments ; (2) il s'agit d'un service ou d'une procédure distinct assuré par de nombreux praticiens américains ; (3) l'efficacité clinique du service ou de la procédure est bien établie et documentée dans les revues scientifiques et médicales américaines ; et (4) le service ou la procédure ne constitue pas une fragmentation d'un service ou d'une procédure existant, et ne correspond actuellement à aucun code existant.

CPT est une marque déposée de l'*American Medical Association*.

1.2.2 L'expansion territoriale

LE BRESIL

En juin 2012, Mauna Kea Technologies a obtenu l'approbation de l'ANVISA (Agência Nacional de Vigilância Sanitária), autorité de santé brésilienne, pour la commercialisation du Cellvizio 100 au Brésil.

La distribution du Cellvizio dans les hôpitaux brésiliens a été confiée à la société Labor-Med Aparelhagem de Precisão LTDA. Le marché brésilien représente environ 5 milliards USD de ventes annuelles d'équipement médical, et devrait connaître une croissance annuelle supérieure à +10 %, d'après l'U.S. Department of Commerce (DOC) et l'International Trade Administration.

LE CANADA ET LA RUSSIE

En août 2012, la Société a annoncé que Health Canada, l'autorité fédérale canadienne en charge de l'homologation des dispositifs médicaux, et le ministère de la santé russe, ont approuvé la commercialisation du Cellvizio® 100 et de la dernière minisonde AQ Flex® 19 sur l'ensemble de leurs territoires, comptant aujourd'hui parmi les marchés les plus importants en matière de dispositifs médicaux.

En termes d'importations d'équipements médicaux et de ventes à l'exportation, et d'après les données du Ministère de l'Industrie canadien, le marché local s'élève aujourd'hui à environ 7,7 milliards de dollars par an et devrait continuer de croître de manière significative. Le marché russe des ventes d'équipements médicaux s'élève à 6 milliards de dollars par an, avec des prévisions de croissance annuelle dépassant les +15 %, d'après *Research and Markets*. Neuf systèmes d'endomicroscopie de première génération Cellvizio sont déjà installés en Russie.

LA TURQUIE

Le 1^{er} octobre 2012, la Société a annoncé avoir obtenu du ministère turc de la Santé l'autorisation de commercialisation du Cellvizio 100 et de la nouvelle minisonde AQ Flex® 19 en Turquie.

Dans certaines régions de Turquie, le cancer des voies digestives hautes constitue la première cause de morbidité et de mortalité sur l'ensemble des cancers diagnostiqués. D'après une étude publiée dans le *The Turkish Journal of Gastroenterology*, les cancers digestifs sont les plus fréquents dans l'Est de la Turquie, notamment le cancer des voies digestives hautes qui est assorti du taux de mortalité le plus élevé et affiche la prévalence endoscopique la plus forte pour des raisons à la fois alimentaires et environnementales.

Le marché turc des dispositifs médicaux représente environ USD 1,1 milliard d'importations annuelles d'équipement médical. D'après *Infomedix*, ce marché devrait maintenir une croissance exponentielle pour atteindre USD 3,12 milliards en 2015.

Mauna Kea Technologies a conclu un accord de commercialisation avec la société Cordamed qui devient ainsi le distributeur officiel du Cellvizio en Turquie. Société basée dans le centre d'Istanbul, Cordamed dispose d'un réseau de distribution qui couvre l'ensemble de la Turquie et assure déjà la commercialisation de dispositifs médicaux très importants tels que le robot chirurgical Da Vinci

LA CHINE

En décembre 2012, Mauna Kea Technologies a annoncé avoir reçu l'autorisation réglementaire pour la commercialisation du Cellvizio auprès de la State Food and Drug Administration (SFDA) chinoise. La Société a également signé un partenariat stratégique avec FUJIFILM (China) Investment Co., Ltd., division chinoise de FUJIFILM Corporation. Les deux partenaires ont décidé d'unir leurs forces pour développer le marché du Cellvizio sur l'ensemble du territoire chinois, au travers de différentes applications médicales.

Fujifilm connaît aujourd'hui une très forte croissance sur le marché de l'endoscopie en Chine, grâce notamment à la mise en place d'un puissant réseau de distribution couvrant l'ensemble du territoire. Il existe à ce jour en Chine près de 800 centres d'endoscopie avancée, situés dans les hôpitaux les plus importants et constituant la cible principale pour le Cellvizio.

Avec un taux de croissance annuelle attendu à 20,2 % entre 2012 et 2017, le marché chinois des dispositifs médicaux est un des plus dynamiques au monde. D'après les dernières données disponibles, les importations de matériel biomédical avaient enregistré une progression annuelle de 26,6 % au 31 décembre 2011 pour atteindre 6,5 milliards d'euros.

1.2.3 Les avancées technologiques et les nouveaux produits

LE PROGRAMME PERSEE

Le consortium dont la Société est chef de file, a franchi avec succès une étape majeure dans le cadre du programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle), lui permettant de bénéficier de la deuxième tranche de fonds octroyés par OSEO.

Au total, le montant cumulé octroyé à la société et à ses partenaires depuis le début du programme s'élève aujourd'hui à 4,2 millions d'euros.

PERSEE est un projet collaboratif réunissant Mauna Kea Technologies, la société Endocontrol, l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique de l'Université Pierre et Marie Curie, l'Institut de cancérologie Gustave Roussy et l'Institut Mutualiste Montsouris. PERSEE a pour objectif le développement de nouvelles solutions diagnostiques en temps réel pré et per opératoire par le couplage entre endomicroscopie, robotique et télédiagnostic. Ce projet est soutenu par OSEO dans le cadre de son programme Innovation Stratégique

Industrielle (ISI) depuis 2010 et pour une durée de 6 ans, à hauteur de 7,6 millions d'euros sur un total de 16,3 millions d'euros d'investissement.

LA NOUVELLE SONDE AQ FLEX PAR AIGUILLE

La sonde AQ Flex™ 19 est la première minisonde pour Cellvizio d'une toute nouvelle gamme, permettant de fournir aux praticiens une visualisation en temps réel et au niveau cellulaire des kystes du pancréas. Cette nouvelle technologie se compose d'un microscope miniature à fibre optique, aux dimensions suffisamment réduites pour être inséré à l'intérieur d'une aiguille de calibre 19. Comme pour les procédures standard d'aspiration à aiguille fine (*fine needle aspiration*, FNA), ces examens sont guidés par échographie endoscopique (*endoscopic ultrasound*, EUS). La minisonde AQ Flex 19 a obtenu le label européen CE et la Société s'emploie à obtenir l'autorisation 510(k) aux États-Unis.

En mai 2012, les résultats de deux nouvelles études ont été publiés. Ils attestent de la fiabilité d'utilisation du Cellvizio dans le cadre des procédures d'écho ponction, et de sa capacité à aider les médecins à distinguer les kystes pancréatiques bénins des kystes malins afin d'établir avec davantage de certitude la nécessité d'une intervention chirurgicale immédiate pour le patient.

LA PREMIERE SONDE POUR L'UROLOGIE

La Société a obtenu le marquage « CE » pour sa nouvelle minisonde confocale UroFlex™, pour une utilisation au cours de procédures de cystoscopie. Cette étape majeure permet à Mauna Kea Technologies, avec cette première sonde dédiée à la réalisation de biopsies optiques en urologie, d'adresser à un marché européen des dispositifs médicaux en urologie estimé à près d'un milliard d'euros. Cette sonde permettra aux praticiens de réaliser des biopsies optiques en temps réel, facilitant le diagnostic, la surveillance et la prise en charge de patients atteints d'un cancer de la vessie.

En 2006, on estime que 104 400 nouveaux cas de cancer de la vessie ont été diagnostiqués en Europe, dont 82 800 chez les hommes et 21 600 chez les femmes.

LES ESSAIS CLINIQUES EN CHIRURGIE

La Société a étendu son programme visant à étudier les applications chirurgicales du Cellvizio. La Société collabore avec le Professeur Guy-Bernard Cadière et certains de ses confrères du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint-Pierre à Bruxelles, pour les premiers essais cliniques à grande échelle d'une modalité de biopsie optique en chirurgie.

Le Professeur Cadière est un pionnier des procédures laparoscopiques avancées, notamment de la fundoplicature de Nissen par voie laparoscopique pour le traitement du reflux gastro-œsophagien pathologique (RGO). En 1997, il a pratiqué avec son équipe la première opération de robotique chirurgicale au monde et a dirigé en 1992 la première opération de chirurgie laparoscopique bariatrique au monde.

L'étude évaluera l'intérêt de fournir aux chirurgiens des images microscopiques instantanées des tissus cibles au cours d'interventions chirurgicales ouvertes et de procédures laparoscopiques pour l'ablation de tumeurs cancéreuses, tout en offrant des renseignements très précieux sur le prototype de sonde Cellvizio destiné à être utilisé dans diverses procédures, notamment la chirurgie colorectale, oto-rhino-laryngologique (ORL) et gynécologique.

En collaboration avec le Professeur Cadière, Mauna Kea Technologies examinera un certain nombre de voies complémentaires à celles déjà étudiées dans le cadre du projet Persee, projet collaboratif réunissant Endocontrol, start-up française spécialisée dans les solutions de robotique pour l'endoscopie chirurgicale, l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR) de l'université Pierre et Marie Curie et deux hôpitaux français de premier plan (l'Institut Mutualiste Montsouris et l'Institut Gustave Roussy). Depuis son lancement en 2010, l'initiative Persee est financée par le programme « *Innovation Stratégique Industrielle* » d'OSEO. À ce jour, plusieurs sondes chirurgicales prototypes Cellvizio ont été développées et sont en cours de validation dans des conditions précliniques en vue de la préparation d'un essai clinique en 2013.

LE DUAL BAND

En septembre, la Société a lancé la commercialisation du Cellvizio® Dual Band qui est le premier système d'imagerie endomicroscopique multi couleur. Le Cellvizio Dual Band incorpore deux lasers parfaitement synchronisés qui permettent d'obtenir des informations structurales et fonctionnelles sur les tissus des organismes animaux en temps réel et de façon non invasive. Mauna Kea Technologies a dévoilé ce nouveau produit à l'occasion du Congrès mondial sur l'imagerie moléculaire (WMIC) qui s'est tenu à Dublin du 5 au 8 septembre.

Les images *in vivo* acquises sur les animaux sont exploitées en recherche préclinique au sein d'établissements universitaires, ou par les sociétés de biotechnologie et laboratoires pharmaceutiques. La recherche en neurosciences et en cancérologie constitue aujourd'hui les principaux champs d'application du Cellvizio Dual Band. Le Cellvizio Dual Band sera également utilisé dans le cadre de nombreuses autres applications liées à la recherche dans le domaine des cellules souches, de l'immunologie ou encore du développement pharmaceutique.

2. Examen des comptes et résultats

2.1. Comptes annuels de Mauna Kea Technologies

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte de résultat

Notre chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 9 338 236 euros contre 5 638 249 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 65,62%.

Il convient d'ajouter à cette somme 1 116 114 euros de produits annexes, dont notamment des subventions à hauteur de 798 258 euros.

En conséquence, nos produits d'exploitation s'élèvent à la somme globale de 10 454 351 euros contre 6 095 276 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 71,52 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 17 119 775 euros, contre 11 612 245 euros pour l'exercice précédent, soit un accroissement de 47,43% et comprennent les postes suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements :	580 919 €
- Variation de stocks :	- 168 208 €
- Autres achats et charges externes :	8 086 318 €
- Impôts et taxes :	203 767 €
- Salaires et traitements :	5 680 370 €
- Charges sociales :	2 390 901 €
- Dotations aux amortissements et aux provisions:	227 188 €
- Dotations aux provisions d'exploitation :	56 883 €
- Autres charges :	61 637 €

Le résultat d'exploitation est déficitaire de -6 665 425 euros contre un résultat déficitaire de -5 516 968 euros pour l'exercice précédent.

Nos produits financiers et nos charges financières se sont élevés respectivement à la somme de 482 163 euros et de 109 074 euros, soit un résultat financier bénéficiaire de 373 089 euros contre un bénéfice de 156 926 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat courant avant impôts s'élève à -6 292 336 euros contre un résultat négatif de -5 360 042 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'établit à une perte de 5 182 274 euros contre une perte de 3 308 845 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu du Crédit d'Impôt Recherche qui s'élève à la somme de 1 099 608 euros et des autres crédits d'impôt à hauteur de 2 720 euros, le résultat de l'exercice est perte de 10 372 281 euros contre une perte de 8 241 701 euros pour l'exercice 2011.

Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 218 856 euros.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 514 392 euros.

Les immobilisations financières s'élèvent, au 31 décembre 2012, à la somme nette de 1 764 541 euros.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 44 067 738 euros, les charges constatées d'avance à 27 638 euros.

Passif :

Le capital social s'établit à la somme de 542 470 euros au 31 décembre 2012, contre 536 129 euros au terme de l'exercice précédent, et les primes d'émission et de fusion représentant à la somme totale de 56 804 813 euros au 31 décembre 2012.

Le solde du compte de report à nouveau s'élève à - 8 241 701 euros au 31 décembre 2012.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste Dettes s'élève à la somme 4 278 875 euros (contre 3 789 170 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunt et dettes financières pour :	6 220	€
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour :	2 076 252	€
- de dettes fiscales et sociales pour :	1 988 839	€
- d'autres dettes pour :	132 866	€
- de produits constatés d'avance pour :	74 697	€

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, nous vous précisons que les dettes fournisseurs d'un montant total de 2 076 252 euros, contre 2 170 892 euros pour l'exercice précédent, se décomposent selon les dates d'échéances comme suit :

	Exercice 2012 (en euros)	Exercice 2012 (en euros)
Moins de 60 jours	1 790 344	1 164 063
De 60 à 90 jours	63 824	240 029
De 90 à 180 jours	111 510	73 869
De 180 jours à 9 mois :	82 488	351 158
Plus de 9 mois :	982	341 773

3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

L'année 2012 a été une nouvelle année exceptionnelle en terme d'accomplissements, la liste longue des faits marquants décrits au paragraphe en témoigne.

Sur le plan du remboursement, l'obtention de codes de remboursement de Catégorie I aux Etats-Unis témoigne à la fois de l'excellente qualité des relations nouées avec les sociétés savantes de gastro-entérologie aux Etats-Unis mais également de la qualité du travail de validation clinique fait par la Société depuis plusieurs années. La qualité de la validation clinique étant l'un des critères d'appréciation du panel d'expert de l'American Medical Association permettant l'obtention de codes de catégories I.

Sur le plan du produit, le Cellvizio 100, fruit de plusieurs années de travail, réalisé en collaboration avec les médecins et le personnel hospitalier, est un produit de la Société qui s'insère naturellement et efficacement dans la salle d'endoscopie. Sa qualité d'image est encore améliorée, son interface est plus conviviale, il démarre en moins de 3 minutes et il bénéficie de fonctionnalités comme le « Cine Review » qui permet au médecin de revoir très rapidement, durant la procédure, une séquence d'images présentant un intérêt clinique particulier. Les premiers retours d'utilisateurs sont très positifs.

Sur le plan financier, le Groupe dispose désormais des moyens nécessaires pour exécuter son ambitieux plan de développement et de croissance. Son objectif est de promouvoir l'endomicroscopie afin qu'elle devienne une technologie standard dans le monde médical présente non seulement en gastro-entérologie mais également dans de nombreuses autres disciplines médicales comme la pneumologie, l'urologie et la chirurgie.

Sur le plan humain, la Société a enrichi ses équipes de nombreuses compétences clés provenant directement des sociétés les plus innovantes et performantes de l'industrie des équipements médicaux, notamment mais pas exclusivement, dans les équipes de vente en Europe et aux Etats-Unis.

Les difficultés rencontrées par le Groupe sont de plusieurs ordres. En France d'abord, les budgets publics consacrés à l'achat de matériel médical innovant se sont fortement réduits ces dernières années ce qui ne facilite pas la pénétration du marché français. La conséquence positive est que le Groupe a cherché très tôt à s'affranchir des frontières de l'hexagone pour aller trouver de la croissance et des marchés en dehors de France. Ensuite, le Groupe doit investir lourdement pour accompagner les médecins dans leur démarche d'utilisation d'une nouvelle technologie innovante. C'est pour faire face à cette réalité propre à toutes les technologies médicales innovantes que le Groupe a décidé de créer une force de vente destinée à la formation et à l'accompagnement des médecins dont la vocation est d'accroître le nombre de procédures d'endomicroscopie réalisées.

4. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés – Utilisation des instruments financiers

Les risques liés à l'activité de la Société, la couverture de ces risques et les assurances y afférentes sont décrits en **Annexe C** du présent rapport de gestion.

5. Activité en matière de recherche et développement

La Société s'appuie sur des années de travaux de recherche et développement principalement menées en interne : conception, design, prototypage, essais mécaniques, électroniques et optiques, gestion des essais pré cliniques et cliniques et affaires réglementaires.

Dans sa recherche de solutions d'imagerie cellulaire in vivo, Mauna Kea Technologies a privilégié un accès optique, à haute résolution, et au contact des zones étudiées, fussent-elles réputées inaccessibles. Ses efforts constants ont porté sur une extrême miniaturisation des moyens d'observation afin de proposer une véritable imagerie microscopique, de type confocal, in situ, seule garante d'un examen micro anatomique, voire histologique, sans altération des tissus dans leur environnement et leur état naturels.

La solution retenue, les sondes à toron (bundle) de fibres, combinées à un balayage Laser proximal, associé à des algorithmes de reconstruction spécifiques, a permis à Mauna Kea Technologies de proposer une observation minimalement invasive voire totalement non invasive de la quasi-totalité des organes tout d'abord chez le petit animal. La même approche lui a permis de passer, grâce à la même technologie, aux applications cliniques par voie endoscopique.

La voie d'accès aux muqueuses du tube digestif ou de l'appareil respiratoire est le canal opérateur des endoscopes traditionnellement utilisés dans ces deux spécialités. Les mini sondes confocales y démontrent le double avantage de l'approche Mauna Kea Technologies : celui de la compatibilité avec tous les endoscopes du marché et la complémentarité avec les procédures endoscopiques ainsi que sa simplicité d'utilisation (c'est l'endoscope, donc la main déjà experte du médecin, qui porte et guide l'endomicroscope, comme un accessoire standard).

La solution retenue par Mauna Kea Technologies permet également de proposer une instrumentation capable de soutenir les contraintes dynamiques de l'imagerie in-vivo, donc le temps réel, que les mouvements à subir soient ceux de l'expérimentateur, ceux du patient, ou des tissus (visualisation de la micro-circulation sanguine, par exemple).

Sur son programme de chirurgie robotisée, la Société développe une solution d'endomicroscopie, ou de biopsie optique, destinée à une exploration robotisée et minimalement invasive de la cavité abdominale, afin d'améliorer la détection d'éventuelles contre-indications à l'intervention chirurgicale.

Sur son activité à destination des laboratoires de recherche préclinique, la société a démarré en fin d'année 2011 la pré commercialisation de prototypes du Cellvizio Dual Band (Cellvizio bénéficiant de deux lasers de longueurs d'onde différentes et permettant une visualisation d'images en deux couleurs, ce qui élargit considérablement les possibilités offertes pour les chercheurs). Cette étape fait suite à un important effort de Recherche et de Développement mené par la Société depuis plusieurs années.

La Société entend accentuer son effort d'innovation et de Recherche et Développement afin de continuer à proposer à ses clients pour le bénéfice des patients de nouveaux produits, de nouvelles sondes ou de nouvelles fonctionnalités.

A cet effet, la Société maintient une politique de dépôt de brevet soutenue. A fin décembre 2012, le portefeuille compte 186 demandes nationales et internationales de brevets dont 124 sont déjà accordés.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société

Plus généralement, nous considérons que l'obtention de ces codes de remboursement marque un jalon important vers l'avènement de la biopsie optique et nous servira de tremplin pour les développements futurs, qu'ils soient commerciaux, cliniques ou dans de nouvelles indications.

Nous sommes convaincus que cet avènement passera par l'ouverture à d'autres spécialités de soins dans les hôpitaux. Nous avons d'ailleurs fait des progrès considérables sur ce plan. Comme mentionné aux paragraphes précédents, nous disposons maintenant d'une première minisonde à destination des urologues, capable de visualiser les cellules de la vessie au cours de procédures de cystoscopie.

Surtout, nous avons mis au point la première génération d'une minisonde dont le diamètre est si petit qu'elle est capable de passer à travers une aiguille. Cette minisonde qui pénètre aujourd'hui dans le pancréas pourra, peut-être un jour, pénétrer dans d'autres organes afin de réaliser des biopsies optiques. Nous avons ouvert ici un nouveau champ d'exploitation commercial pour le Cellvizio, dont les limites ne sont pas encore connues.

Seul acteur au monde à commercialiser des équipements pour réaliser des biopsies optiques, Mauna Kea Technologies dispose toujours d'une bonne marge de manœuvre pour mener à bien son ambitieuse stratégie commerciale et son développement.

7. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

7.1 Le remboursement dans les hôpitaux de jour aux Etats-Unis

En janvier 2013, les procédures d'endomicroscopie par Cellvizio dans les voies hautes de l'appareil digestif ont été ajoutées à la liste des examens réalisables au sein des ASC (Ambulatory Surgical Center) aux Etats-Unis. Ces centres, spécialisés dans la prise en charge ambulatoire des malades et dans la réalisation d'examens légers, sont dotés des technologies médicales les plus avancées et offrent aux patients un service de soin aussi rapide qu'efficace, ces derniers retournant à leurs domiciles le soir-même. L'attribution d'un tarif de remboursement de USD 520 par les autorités de santé américaines (Medicare et Medicaid) concerne les procédures visées par les codes de remboursement CPT® de catégorie I déjà créés pour l'utilisation du Cellvizio dans les hôpitaux et cliniques, et tarifés à hauteur de 927 dollars entrés en vigueur au 1er janvier 2013.

Plus de 5000 hôpitaux de jour existent aux Etats-Unis. Chacun d'entre eux réalise en moyenne près de 3700 procédures d'endoscopie digestive par an, soit un total d'environ 18 millions de procédures, représentant 24% de l'ensemble des procédures pratiquées dans ce type de structure.

8. Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société au capital social, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce (c'est-à-dire dans le cadre d'une gestion collective), était de 0 %.

9. Direction générale de la Société

Monsieur Alexandre Loiseau assure les fonctions de directeur général de la Société. Ainsi, la Société est représentée à l'égard des tiers par Monsieur Alexandre Loiseau en tant que directeur général.

10. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce :

Rémunérations des mandataires sociaux

L'information ci-après est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en décembre 2009 par MiddleNext.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	<u>Exercice 2012</u>	<u>Exercice 2011</u>
Alexandre LOISEAU – directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	296 080 €	412 468 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	296 080 €	412 468 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	<u>Exercice 2012</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Alexandre LOISEAU – directeur général				
Rémunération fixe	200 000 €	200 000 €	166 668 €	166 668 €
Rémunération variable	85 000 €	85 000 € ⁽¹⁾	85 000 €	15 000 € ⁽¹⁾
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	150 000 €	150 000 €

	<u>Exercice 2012</u>		<u>Exercice 2011</u>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	11 080 €	11 080 €	10 800 €	10 800 €
Total	296 080 €	296 080 €	412 468 €	342 468 €

(1) Prime due au titre de l'exercice précédent

Le tableau suivant apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis au mandataire social :

<u>Dirigeants mandataires sociaux</u>	<u>Contrat de travail</u>		<u>Régime de retraite supplémentaire</u>		<u>Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction</u>		<u>Indemnités relatives à une clause de non-concurrence</u>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Alexandre Loiseau, Directeur général		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	AGO du 25 mai 2011							
<i>Date fin mandat :</i>	A l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013							

Enfin, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toute(s) société(s) :

<u>Nom et fonction exercée dans la Société</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toute(s) société(s)</u>	<u>Autres mandats exercés dans toute(s) société(s)</u>
Gilles Brisson – Président du conseil d'administration		- S.A ETHYPHARM & SA INNATE PHARMA - Président du conseil de surveillance - SAS MUTABILIS Holding – Président - CARSO - Membre du comité de surveillance
Alexandre Loiseau – Directeur général	Néant	- Mauna Kea Technologies Inc, Directeur général
CREADEV, représenté par Bertrand de Talhouet – administrateur	Directeur général de CREADEV	-SA VOLTALIA INVESTISSEMENT, PDG et administrateur -SA VOLTALIA, PDG et administrateur -SAS CREHOL, Directeur général

<u>Nom et fonction exercée dans la Société</u>	<u>Principales fonctions exercées dans toute(s) société(s)</u>	<u>Autres mandats exercés dans toute(s) société(s)</u>
<p>Psilos Group Investors III LLC, représenté par Albert Waxman – administrateur et Président du comité de rémunération</p>	<p>PDG de Psilos Group Investors III LLC</p>	<p>-CARE MANAGEMENT TECHNOLOGIES administrateur -CENEGETICS, Président -SECHANGE, Président -HEALTHEDGE/CLICK4CARE - Président -CENTER FOR CONTEMPORARY ARTS - administrateur -VERALIGHT, administrateur</p>
<p>Psilos Group Investors III LLC, représenté par David Eichler – administrateur</p>	<p>Directeur de participations (Managing member) de Psilos Group Investors III LLC</p>	<p>-CAREGIVER SERVICES, Président du conseil d'administration -SMARTPILL, membre du conseil d'administration -VERIUM DIAGNOSTICS, membre du conseil d'administration -VERALIGHT, membre du conseil d'administration -COMPREHENSIVE CLINICAL DEVELOPMENT, membre du conseil d'administration</p>
<p>André-Michel Ballester – administrateur</p>	<p>PDG et membre du conseil d'administration de Sorin Group</p>	<p>-CARMAT, administrateur indépendant -PIXUM VISION, administrateur</p>
<p>Marie-Laure Pochon – administrateur</p>	<p>GN ReSound - Senior Vice-President, Europe and Strategic Accounts</p>	<p>Néant</p>
<p>Christopher D. McFadden, – censeur</p>	<p>Health Evolution Partner – Managing Partner, Spectrum Fund</p>	<p>-Foundation Radiology Group – membre du conseil d'administration -MONTEFIORE MEDICAL CENTER – membre du conseil d'administration -The Wild Center, administrateur</p>
<p>Philippe Maes – censeur</p>	<p>administrateur de Finadvance SA</p>	<p>-CYBERCARTES - Représentant permanent de Finadvance SA au Conseil d'Administration -H4M - gérant (société civile) -FANDOR - gérant (société civile)</p>

11. Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code du commerce, nous vous informons que la Société n'a, au cours de l'exercice, pris aucune participation ni cédé de participation.

12. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2012, la Société détenait la filiale suivante :

Mauna Kea Technologies, Inc. : Anciennement basée à San José, Mauna Kea Technologies Inc., a été créée en 2005 et est désormais située à Atlanta. Cette entité assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire américain ainsi qu'une interface avec les autorités réglementaires (FDA). Au 31 décembre 2012, elle comptait 25 collaborateurs et affichait un chiffre d'affaires de 5 114 K\$ (soit 3 964€) et une perte nette de 7 339K\$ (soit -5 689 K€).

13. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société à la date du 31 décembre 2012 :

Actionnaires	Situation au 31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
CREADEV *	2 332 375	17,20%	24,33%
PSILOS GROUP PARTNERS	1 821 064	13,43%	9,96%
Finadvance	717 059	5,29%	7,48%
Seventure	660 021	4,87%	6,88%
Alexandre Loiseau	546 740	4,03%	5,98%

* Entreprise d'investissement de la famille Mulliez

La Société avait conclu, le 2 septembre 2011, un contrat de liquidité avec SG SECURITIES (PARIS) SAS. Ce contrat a été résilié et par un contrat signé le 24 mai 2012, La Société a décidé de confier la mise en œuvre du nouveau contrat de liquidité à la société GILBERT DUPONT SNC.

En vertu de ce contrat, la Société détenait au 31 décembre 2012, 15 138 actions, représentant 0,112% de son capital.

La Société n'a pas donné avis à une autre société par actions qu'elle détient plus de 10% de son capital. La Société ne détient pas de participations croisées et n'a donc pas procédé à l'aliénation d'actions.

14. Restrictions imposées par le conseil en matière de levée des options consenties ou de vente des actions attribuées gratuitement aux dirigeants.

Le dirigeant mandataire social n'est titulaire d'options ou de souscription d'actions.

15. Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
1. <u>Actions composant le capital social au début de l'exercice</u>	13.403.216	0,04	536.128,64
2. <u>Actions émises au cours de l'exercice</u>			
Exercices de BSPCE	100.093	0,04	4.003,72
Exercices de Stocks Options	7.187	0,04	287,48
Exercices de BSA	51.250	0,04	2.050
Actions composant le capital social en fin d'exercice	13.561.746	0,04	542.469,84

16. Evolution du titre – Risque de variation de cours

Depuis la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 6 juillet 2011 et jusqu'à la date d'établissement du présent rapport (26 mars 2013) 14 572 456 titres ont été échangés.

Le titre, qui cotait 13 euros lors de la première cotation des actions de la Société, est coté 12,61 euros à la date d'établissement du présent rapport.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 7,87 euros le 24 juillet 2012 et le cours le plus haut à 13,57 euros le 19 janvier 2012.

La capitalisation boursière de la Société à la date d'établissement du présent rapport ressortait à 171M euros.

17. Etat récapitulatif des opérations de plus de 5.000 euros des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la Société réalisées au cours de l'exercice écoulé

Néant

18. Informations requises par l'article L. 225-100-3 du code de commerce

18.1. Structure du capital de la Société

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital
CREADEV*	2 332 375	17,20%
PSILOS GROUP PARTNERS	1 821 064	13,43%
Alexandre Loiseau	546 740	4,03%
Sous-total « Conseil d'administration » (**)	4 700 179	34,66%
Autres actionnaires détenant plus de 5% du capital		
Finadvance	717 059	5,29%
Seventure (à travers 4 fonds)	660 021	4,87%
Sous-total « Actionnaires détenant plus de 5% du capital »	1 377 080	10,16%
«Autres personnes morales»	517 282	3,81%
«Autres personnes physiques»	419 772	3,10%
Flottant	6 547 433	48,27%
TOTAL	13 561 746	100,00%

(*) *Entreprise d'investissement de la famille Mulliez*

(**) *Dans sa composition actuelle*

18.2. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 du code de commerce

Néant

18.3. Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du code de commerce

Voir section 13 ci-dessus.

18.4. Liste des détenteurs de tous titres comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

La Société n'a pas connaissance de l'existence de droits de contrôle spéciaux.

18.5. Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

La Société n'a pas mis en place des systèmes d'actionariat du personnel susceptible de contenir des mécanismes de contrôle lors que les droits de contrôle ne sont pas exercés par le personnel.

18.6. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts

Les règles applicables en cette matière sont statutaires et sont conformes à la loi.

18.7. Pouvoirs du conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

L'assemblée générale mixte de la Société du 15 juin 2012 a autorisé le conseil à mettre en œuvre, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers. Les principaux termes de cette autorisation sont les suivants :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions, à quelque moment que ce soit, étant précisé que, lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et lorsqu'elles le sont en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne peut excéder 5% du nombre total d'actions ;

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure le cas échéant avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) du 8 mars 2011 ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'acquisition d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- prix d'achat maximum (hors frais et commission) : 30 euros par action hors frais et commissions, avec un plafond global de 5 000 000 €.

18.8. Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société

Néant

18.9. Accords prévoyant des indemnités pour les mandataires sociaux dirigeants ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Voir la section 10 ci-dessus.

19. Informations sociales et environnementales requises par l'article R. 225-105-1 du code de commerce

19.1 Informations sociales

1° Les effectifs

La Société comptait 121 salariés dans le monde au 31 décembre 2012, soit +33 par rapport à l'année précédente, répartis de la façon suivante :

- Répartition géographique : 94 en France, 25 aux Etats-Unis, 1 en Allemagne, 1 à Singapour.
- Répartition par type de contrats : 111 CDI, 2 CDD, 8 contrats en alternance (professionnalisation ou apprentissage)

Les embauches en 2012 se sont faites majoritairement sur des profils marketing et commercial, conformément à la stratégie de déploiement commercial de l'entreprise, et sur des profils d'ingénieurs R&D.

2° L'organisation du temps de travail

Les horaires de travail sont calculés sur une base de 39 heures hebdomadaires pour les salariés à temps plein, 4 heures étant rémunérées en heures supplémentaires.

2 salariés sont à temps partiel (80% ou 90%).

L'absentéisme global est de 3,39% (2,50% hors maternité/paternité), soit en dessous des moyennes nationales.

3° Les rémunérations et leur évolution

Le niveau des rémunérations se situe dans la moyenne des rémunérations constatées pour les métiers équivalents dans des organisations et secteurs d'activité similaires.

La Société n'effectue pas d'augmentation générale des salaires ; les rémunérations sont revues annuellement en fonction de la performance.

En Janvier 2013, l'augmentation moyenne des salaires a été de 4,08% (3,40% hors promotions) – soit une hausse des salaires supérieure à la moyenne du secteur Biotech qui était de 3,8% (enquête France Biotech), et supérieure à la hausse des salaires au niveau national qui a été de 3%.

Compte tenu de la situation financière de la Société, aucun accord de participation ou d'intéressement n'a été mis en place.

Des primes sur objectifs sont versées à l'ensemble des salariés, une partie étant liée aux résultats de la Société, l'autre sur la base d'objectifs individuels.

4° Les relations sociales et le bilan des accords collectifs

Des élections professionnelles ont eu lieu en avril 2011 ; compte tenu de la taille de la Société, les élus sont regroupés en Délégation Unique du Personnel.

Aucun accord collectif n'a été signé avec les partenaires sociaux ; un plan d'action concernant l'égalité professionnelle hommes/femmes est en cours.

5° Les conditions d'hygiène et de sécurité

La Société a établi un Document Unique, conformément aux dispositions légales. Ce plan a été redéfini en 2012, et le plan d'action 2013 est en cours de finalisation.

Un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a été mis en place en février 2013 – et sera ainsi impliqué dans la mise en œuvre du plan d'action.

6° La formation

3894 heures de formation ont été dispensées au cours de l'année 2012, soit une croissance de 71% par rapport à 2011. Cela représente en moyenne 2,88 heures de formation par mois et par salarié. 97% des salariés de la Société ont bénéficié d'au moins une action de formation.

Le total des dépenses de formation (coûts pédagogiques et salariaux) représente plus de 4,02% de la masse salariale (pour une obligation légale de 1,4%).

Les principaux axes de formation en 2012 ont été le développement des compétences managériales, les compétences informatiques et les compétences qualité/règlementaire fortement liées à notre activité.

7° L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

La Société a un partenariat avec un Etablissement de Service d'Aide par le Travail ESAT (ateliers de la Coopération) ; elle emploie ainsi de façon régulière des travailleurs handicapés dans des missions logistiques (réceptions, livraisons) mais aussi d'imprimerie.

19.2 Informations environnementales

1) Politique générale en matière environnementale :

2) Pollution et gestion des déchets :

La Société a mis en place des mesures de recyclage et d'élimination des déchets en s'engageant à récupérer et détruire les Cellvizio, qui seraient mis aux rebuts.

La société a enregistré une provision pour récupération de ses déchets électriques et/ou électroniques, selon la directive 2002/96/CE et 2003/38/CE pour un montant de 40 492 €.

19.3 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable requises par l'article R. 225-105-1 du code de commerce

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, soit la somme de 10 372 281 euros, au compte « report à nouveau » débiteur qui sera ainsi porté à (18 613 982) euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, nous vous rappelons que la Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, qui s'élève à 0 euro.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, en annexe A, le tableau visé à l'article R. 225-102 du code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

RAPPORT DU PRESIDENT

Au présent rapport est joint en annexe D le rapport du président du conseil d'administration sur le fonctionnement du conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en annexe un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code en cours de validité. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Les rapports complémentaires établis par le conseil d'administration et les commissaires aux comptes lors de l'utilisation par le directoire des délégations qui lui ont été consenties ont été mis à votre disposition en application des dispositions légales.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	542 470	536 129	357 278	351 924	351 924
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	9 338 236	5 638 249	4 361 646	4 196 159	3 028 507
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-6 034 517	-5 156 147	-2 662 070	-3 258 201	-5 096 336
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	- 1 102 328	-427 187	-682 548	-1 125 068	-991 484
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	- 4 932 189	-4 728 960	-1 979 522	-2 133 133	-4 104 852
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-10 372 281	-8 241 701	-4 484 372	-4 038 253	-6 326 335
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	5 680 370	3 902 810	2 994 416	3 134 130	3 276 897
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	2 390 902	1 680 392	1 316 395	1 286 322	1 454 351

ANNEXE B**Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital**

<u>Date de l'assemblée générale des actionnaires</u>	<u>Objet de la délégation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration</u>
25 mai 2011 (24 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires – Plafond nominal : 240.000 €</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (25 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public – Plafond nominal : 240.000 €</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (26 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (27 ^{ème} résolution)	<i>Autorisation au conseil, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social et dans les limites prévues par l'assemblée générale</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (28 ^{ème} résolution)	<i>Délégation au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (29 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société – Plafond nominal : 240.000 €</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (30 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital social, dans les limites de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange – Plafond nominal : 240.000 €</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012
25 mai 2011 (32 ^{ème} résolution)	<i>Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres – Plafond nominal : 60.000 €</i>	25 juillet 2013 (26 mois)	Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012

<p>15 juin 2012 (13^{ème} résolution)</p>	<p><i>Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer à titre gratuit des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise aux salariés et dirigeants de la Société – Nombre maximum de BSPCE : 800.000</i></p>	<p>15 décembre 2013 (18 mois)</p>	<p>Le conseil, lors de sa séance du 4 décembre 2012, a décidé d'attribuer 239.500 BSPCE au profit de salariés de la Société. Prix d'exercice : 10,06 €</p>
<p>15 juin 2012 (14^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au conseil à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) de membres du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société, ou (iii) de membres, n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales, de tout comité que le conseil d'administration viendrait à mettre en place – Nombre maximum de BSA : 800.000</i></p>	<p>15 décembre 2013 (18 mois)</p>	<p>Le conseil n'a pas fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2012</p>

ANNEXE C

Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée – Utilisation des instruments financiers par la Société

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont :

Risque de change

La filiale Mauna Kea Technologies Inc, établie dans l'Etat de Delaware, a pour objet la distribution et la commercialisation des produits du Groupe aux Etats-Unis. Dans ce cadre, elle est financée intégralement par la maison mère avec laquelle elle a mis en place 3 conventions :

- une convention de trésorerie pour un compte courant en USD ;
- un accord de distribution ;
- un contrat de services (Management fees).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe concernent la conversion des comptes en USD de Mauna Kea Technologies Inc. Le Groupe est ainsi exposé à la variation du taux de change EUR/USD, par l'intermédiaire de cette filiale.

L'effet d'une variation des taux de change impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la Société, comme suit :

- Une variation de la parité EUR/USD de +10% générerait une amélioration du résultat de 516 K€ au 31 décembre 2012 ;
- Une variation de la parité EUR/USD de -10% générerait une dégradation du résultat de (631) K€ au 31 décembre 2012.

Les principaux risques liés aux impacts de change des investissements en devises dans la filiale (comptes courants) sont considérés comme non significatifs sur les capitaux propres. L'exposition au risque de change de l'investissement est neutralisée par les impacts de change liés à la conversion de la dette financière de la filiale.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisage alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés de OPCVM monétaires et de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au 31 décembre 2012, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt car il s'agit principalement d'avances remboursables à taux zéro d'un montant global non actualisé de 3 288 279 € détaillé en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

A ce jour, la Société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Selon l'expérience de la Société, le versement de certains financements publics de dépenses de recherche est soumis à un risque de crédit.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des OPCVM monétaires). Au 31 décembre 2011, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par la Société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Concernant ses clients, la société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le principal client du groupe est notamment le distributeur de nombreux clients finaux. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

ANNEXE D

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 542 469,84 euros
Siège social : 9, rue d'Enghien – 75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION
DES RISQUES**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de président du conseil d'administration, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil au cours de l'exercice 2012 ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport, préparé par le management de la Société, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26 mars 2013.

1. Gouvernement d'entreprise

La Société est dirigée par un Directeur Général et un conseil d'administration. Cette structure a été mise en place par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2011 pour les besoins de l'introduction en bourse.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mai 2011, s'est doté d'un règlement intérieur qui précise notamment, le rôle et la composition du conseil, les principes de conduite et les obligations des membres du conseil d'administration de la Société et les modalités de fonctionnement du conseil d'administration et des comités et précise les règles de détermination de la rémunération de leurs membres.

La Société a choisi de se référer, pour organiser sa gouvernance, au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en décembre 2009 par MiddleNext et validé en tant que code de référence par l'Autorité des marchés financiers (le « Code MiddleNext »). Le conseil d'administration, lors de sa séance du 25 mai 2011, après avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code MiddleNext, a ainsi décidé d'adopter ce code comme code de référence de gouvernement d'entreprise.

1.1. Composition du Conseil d'administration

En vertu des dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration est composé de trois administrateurs au moins et de dix-huit au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de 3 ans et rééligibles au terme de leur mandat. En cas de vacance, les administrateurs peuvent être cooptés dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables.

Conformément à son règlement intérieur, le conseil d'administration s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de compter en son sein au moins deux administrateurs indépendants au sens du Code MiddleNext. Sont réputés avoir la qualité de membres indépendants les membres du Conseil qui n'entretiennent aucune relation avec la Société, son groupe ou sa direction, susceptible de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

La Société dispose, en la personne de Monsieur André-Michel Ballester et de Monsieur Gilles Brisson de deux administrateurs indépendants au sens des dispositions du Code MiddleNext.

Le recrutement d'un ou plusieurs autres administrateurs indépendants est envisagé par la Société dans le cadre de l'amélioration de sa gouvernance d'entreprise.

L'indépendance des membres du conseil est examinée par ce dernier sur la base des critères suivants édictés par le Code MiddleNext :

- n'être ni salarié ou mandataire social dirigeant de la Société, ni salarié ou mandataire social dirigeant de l'une de ses filiales et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son groupe, ou non significatif dont la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas être actionnaire de référence de la Société ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence de la Société; et
- ne pas avoir été auditeur de la Société au cours des trois dernières années.

Au moins un des membres indépendants doit, en outre, avoir des compétences particulières en matière financière ou comptable pour pouvoir être nommé au comité d'audit.

Le tableau qui suit décrit la composition du conseil d'administration tel que désigné par les assemblées générales du 25 mai 2011 et du 15 juin 2012. Au 31 décembre 2012, le conseil d'administration de la Société était constitué de 7 administrateurs. En outre, l'assemblée générale du 25 mai 2011 a désigné 2 censeurs qui assistent aux séances du conseil d'administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative seulement.

Les mandats de six administrateurs et des censeurs arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Le mandat du septième administrateur arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nom ou dénomination sociale	Fonctions
Gilles Brisson	Président du conseil d'administration, administrateur indépendant
Alexandre Loiseau	Administrateur et directeur général
CREADEV représenté par Bertrand de Talhouet	Administrateur
Marie-Laure Pochon	Administrateur
Albert Waxman	Administrateur
PSILOS Group Investors III, LLC représenté par Dave Eichler	Administrateur
André-Michel Ballester	Administrateur indépendant
Chris McFadden	Censeur
Philippe Maes	Censeur

1.2. Missions du conseil d'administration

Le conseil est soumis aux dispositions du code de commerce, des articles 11 à 13 des statuts de la Société et du règlement intérieur qu'il a adopté.

Le conseil est chargé notamment :

- de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent,
- de nommer le président du conseil, le directeur général et les directeurs généraux délégués et de fixer leur rémunération,
- d'autoriser les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du code de commerce, et
- d'approuver le rapport du président du conseil sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.

1.3. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil

Pour participer efficacement aux travaux et aux délibérations du Conseil, chaque membre du Conseil se fait communiquer les documents qu'il estime utiles. Les demandes à cet effet sont formulées auprès du président ou, le cas échéant, auprès de tout dirigeant de la Société (directeur général ou directeur général délégué).

Chaque membre du Conseil est autorisé à rencontrer les principaux dirigeants de l'entreprise, à condition d'en informer préalablement le président du Conseil et le directeur général.

Le Conseil est régulièrement informé par le directeur général de la situation financière, de la trésorerie, des engagements financiers et des événements significatifs de la Société et du groupe.

Enfin, tout nouveau membre du Conseil peut demander à bénéficier d'une formation sur les spécificités de la Société et de son groupe, leurs métiers et leurs secteurs d'activités.

Les membres du Conseil sont convoqués par lettre, télécopie ou courriel cinq (5) jours au moins avant chaque réunion.

Le Conseil peut également être convoqué par tout moyen, même verbalement, si tous les membres du Conseil en fonction sont présents ou représentés à la réunion.

Sont adressés, remis ou mis à disposition des membres du Conseil, dans un délai raisonnable préalable à la réunion, tous les documents ou projets de documents, de nature à les informer sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du conseil.

En outre, le Conseil est informé, à l'occasion de ses réunions, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société.

Conformément aux dispositions de la recommandation 15 du Code MiddleNext, le Conseil fait le point sur les modalités de son fonctionnement une fois par an et, au moins tous les trois ans, il procède à une évaluation formalisée avec l'aide le cas échéant d'un consultant extérieur.

Cette évaluation a, en outre, pour objet de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil eu égard, notamment, à sa compétence et à son implication.

1.4. Compte-rendu de l'activité du Conseil au cours de l'exercice 2012

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Directeur Général, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

Au cours de l'exercice 2012, le conseil d'administration de la Société sous sa forme de société anonyme s'est réuni à 8 reprises, les 5 mars, 4 avril, 2 mai, 15 juin, 17 juillet, 30 août, 16 octobre et 4 décembre. Le président du conseil, coopté en cours d'année, a présidé 7 de ces réunions. Le taux de participation de l'ensemble des membres (administrateurs et censeurs) était de 92 %.

1.5. Comité d'audit

Le conseil d'administration de la Société a, lors de sa séance du 25 mai 2011, décidé de la création d'un comité d'audit.

La mission du comité d'audit est, avec indépendance par rapport aux dirigeants de la Société, d'assister le conseil d'administration et veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les commissaires aux comptes de leur mission.

Le comité d'audit est chargé notamment :

- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;

- d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- d'émettre une recommandation sur les commissaires aux comptes dont la nomination proposée à l'assemblée générale et de revoir les conditions de leur rémunération ;
- d'assurer le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes ;
- d'examiner les conditions d'utilisation éventuelle des produits dérivés ;
- de prendre connaissance périodiquement de l'état des contentieux importants ; et
- de manière générale, d'apporter tout conseil et formuler toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le comité d'audit est, si possible, composé au minimum de deux membres nommés par le conseil d'administration. La durée des fonctions des membres du comité d'audit coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration. Les membres du comité d'audit sont choisis parmi les membres du conseil d'administration et, dans la mesure du possible, deux tiers d'entre eux sont des membres indépendants, dont un disposant de compétences particulières en matière financière ou comptable, étant précisé que tous les membres possèdent des compétences minimales en matière financière et comptable.

Les membres du comité d'audit nommés le 25 mai 2011 et le 5 mars 2012 sont :

- Gilles Brisson, président du conseil d'administration, administrateur indépendant, et
- Dave Eichler, administrateur représentant Psilos.

Le 5 mars 2012 le conseil d'administration de la Société avait nommé Monsieur Gilles Brisson, nouvellement coopté administrateur par le conseil d'administration du 5 mars 2012 en remplacement de Monsieur André-Michel Ballester comme membre du comité d'audit, Monsieur Ballester étant par ailleurs membre du comité de rémunérations.

Ce nombre de deux a été jugé suffisant en l'état eu égard au nombre total d'administrateurs de la Société. Le règlement intérieur du comité d'audit, adopté le 25 mai 2011 après approbation par le conseil d'administration, précise les missions légales du comité d'audit ainsi que ses modalités d'organisation, notamment le nombre minimum de réunions annuelles du comité. Il précise également que le comité peut entendre tout membre du conseil d'administration de la Société et procéder à la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le président du comité d'audit en informe au préalable le conseil d'administration. En particulier, le comité d'audit a la faculté de procéder à l'audition des personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle (vice-président finance, responsable administratif et financier). Il dispose d'un droit de consultation directe, indépendant et confidentiel, des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2012 : les 28 mars et 29 août 2012.

1.6. Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations est notamment chargé :

- d'examiner les principaux objectifs proposés par la direction générale en matière de rémunération des dirigeants non mandataires sociaux du Groupe, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- d'examiner la rémunération des dirigeants non mandataires sociaux, y compris les plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions, les régimes de retraite et de prévoyance et les avantages en nature ;
- de formuler, auprès du conseil d'administration, des recommandations et propositions concernant :
 - la rémunération, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature, les autres droits pécuniaires, y compris en cas de cessation d'activité, des membres du conseil d'administration. Le comité propose des montants et des structures de rémunération et, notamment, des règles de fixation de la part variable prenant en compte la stratégie, les objectifs et les résultats de la Société ainsi que les pratiques du marché, et
 - les plans d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions et tout autre mécanisme similaire d'intéressement et, en particulier, les attributions nominatives aux membres du conseil d'administration,
- d'examiner le montant total des jetons de présence et leur système de répartition entre les membres du conseil d'administration, ainsi que les conditions de remboursement des frais éventuellement exposés par les membres du conseil d'administration,
- de préparer et de présenter les rapports le cas échéant prévus par le règlement intérieur du conseil d'administration, et
- de préparer toute autre recommandation qui pourrait lui être demandée par le conseil d'administration en matière de rémunération.

De manière générale, le comité apporte tout conseil et formule toute recommandation appropriée dans les domaines ci-dessus.

Le comité des rémunérations est, si possible, composé au minimum de deux membres nommés par le conseil d'administration étant précisé qu'aucun membre du conseil d'administration exerçant des fonctions de direction au sein de la Société ne peut être membre du comité. La durée des fonctions des membres du comité des rémunérations coïncide avec celle de leur mandat de membre du conseil d'administration.

Les membres du comité des rémunérations sont :

- Monsieur André-Michel Ballester
- Monsieur Albert Waxman, et
- Monsieur Bertrand de Talhouet
- Monsieur Gilles Brisson*.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 24 janvier 2013, a nommé Monsieur Gilles Brisson, comme membre du comité des rémunérations.

Dans le cadre de sa mission, le comité peut demander au président du conseil d'administration à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant de la Société dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour.

Le comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2012, les 5 mars et 4 décembre 2012.

1.8. Principes et règles qui déterminent la rémunération des mandataires sociaux

La Société applique l'ensemble des recommandations du Code MiddleNext relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et à celle des administrateurs non dirigeants.

Pour l'exercice 2012, concernant la partie variable de la rémunération du directeur général, les objectifs ont été fixés et approuvés par le Conseil d'administration sur recommandation du comité des rémunérations. Ces objectifs prenaient en compte mais pas uniquement la croissance du chiffre d'affaires de la société.

Le conseil d'administration du 26 mars 2013, sur la proposition du comité des rémunérations du 20 février 2013, a évalué le degré de réalisation de ces objectifs et décidé, de verser au directeur général la partie variable de sa rémunération correspondant à l'atteinte de ses objectifs.

Dans le cadre de sa politique de rémunération et de motivation de ses dirigeants et salariés, la Société a procédé à l'octroi de bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise à des salariés de la Société et d'options de souscription pour les salariés de sa filiale, le 4 décembre 2012.

Les administrateurs de la Société percevront 49.833 euros de jetons de présence au titre de l'exercice 2012 sous réserve de l'approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires du vote de la nouvelle enveloppe de jetons de présence pour 2012.

Jetons de présence pour 2012 (31 décembre, 2012)

Beneficiaires	Forfait annuel	Conseil d'administration (nombre de réunions)	Total
Gilles Brisson	33,333 € (10 mois)		33,333 €
André-Michel Ballester		(6) 9.000 €	9.000 €
Marie-Laure Pochon		(5) 7.500 €	7,500 €
Total :	33.333 €	16.500 €	49.833€

2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Pour la rédaction de cette partie de son rapport, la Société s'est appuyée sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour et publié par l'AMF le 22 juillet 2010.

2.1. Principes généraux de gestion des risques

A) Définition

Mauna Kea Technologies poursuit la formalisation de sa démarche de gestion des risques.

Cette démarche vise à identifier l'ensemble des risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités et processus de l'entreprise et à définir les moyens permettant de gérer ces risques et de les maintenir ou de les ramener à un niveau acceptable pour la Société. Elle a pour vocation à englober toutes les typologies de risques et à s'appliquer à toutes les activités de la Société et du Groupe.

B) Les objectifs de la gestion des risques

Mauna Kea Technologies adopte la définition de la gestion des risques proposée par l'Autorité des Marchés Financiers¹, selon laquelle la gestion des risques est un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser les collaborateurs autour d'une vision commune des principaux risques de la Société.

C) Composantes du dispositif de gestion des risques

Les facteurs de risques identifiés à ce jour par la Société sont présentés dans le chapitre IV du document de base enregistré auprès de l'AMF en juin 2011.

A ce jour, la Société a recensé les grandes familles de risques suivantes :

- Environnement compétitif,
- Déploiement commercial lié notamment au rythme d'adoption des professionnels de santé, aux conditions de remboursement des procédures endomicroscopiques et au recrutement et à la fidélisation d'une force de vente,
- Propriété intellectuelle,
- Processus de fabrication,
- Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits
- Risques financiers,
- Risques juridiques liés notamment à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux, et aux autorisations déjà obtenues ou aux processus en cours et à l'environnement réglementaire
- Organisation de la société,

Une revue de ces risques sera effectuée annuellement afin de mettre à jour ces risques avec les personnes directement concernées. L'objectif de cette revue sera de formaliser la liste des actions à mettre en place pour les maîtriser ces risques, ainsi que d'évaluer leur efficacité.

2.2. Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

La gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques et facteurs de risque pouvant affecter les activités, processus et objectifs de l'entreprise et à définir les moyens permettant de maintenir ces risques à un niveau acceptable, notamment en mettant en place des mesures préventives et des contrôles qui relèvent du dispositif de contrôle interne.

¹ Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

Parallèlement, le dispositif de contrôle interne s'appuie notamment sur la gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser. Historiquement, la Société a élaboré et développé un dispositif de contrôle interne depuis l'origine de la Société, alors que la formalisation de la démarche de gestion des risques est plus récente. La Société s'engage maintenant dans une démarche d'articulation des deux dispositifs, qui vise notamment à identifier les modalités de contrôles dont doivent faire l'objet les processus clés de l'entreprise susceptibles d'être affectés par des risques analysés comme « majeurs ».

2.3. Principes généraux de contrôle interne

A) Définition

Mauna Kea Technologies adopte la définition du contrôle interne proposée par l'Autorité des Marchés Financiers², selon laquelle le contrôle interne est un dispositif mis en œuvre par la Société qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société ;
- la fiabilité des informations financières ; et

d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Mauna Kea Technologies a poursuivi la mise en œuvre au cours de l'exercice d'un processus de contrôle interne destiné à « garantir en interne la pertinence et la fiabilité des informations utilisées et diffusées dans les activités de la Société ».

B) Les composantes du contrôle interne

Organisation et mise en place d'un Progiciel de Gestion intégrée

Le dispositif de contrôle interne repose sur une organisation claire des responsabilités, des référentiels, des ressources et des procédures mises en œuvre. Depuis l'origine, la Société s'est dotée d'un système d'Assurance Qualité. Les processus de l'ensemble des domaines d'activité sont décrits par des procédures, des modes opératoires, des notices et des formulaires. Ces documents écrits retracent le déroulement des activités, définissent les moyens et les responsabilités des intervenants, précisent le savoir-faire de la Société et donnent des instructions précises pour effectuer une opération donnée.

En 2012, afin de renforcer son système qualité et son contrôle interne, la société a choisi d'initier la mise en place d'un PGI (Progiciel de Gestion Intégré) au travers de l'éditeur SAP avec une offre pré paramétrée destinée aux Petites et Moyennes Entreprises.

Le lancement effectif de ce PGI a été réalisé début janvier 2013. Dans ce premier lot, sont concernées les fonctions Achats/Fournisseurs, Logistique, Production, Supply chain, Ventes/Clients, la fonction Comptable et le Contrôle de gestion.

En 2013, les procédures concernées le PGI seront revues afin de prendre en compte les changements relatifs aux processus opérationnels et à la production de l'information financière qu'implique la mise en place de ce PGI.

L'ensemble des acteurs de la Société est impliqué dans le dispositif de contrôle interne.

Les procédures relatives aux processus opérationnels

Toute la documentation relative au système de management de la qualité (SMQ) est enregistrée sur un intranet dédié qui permet d'optimiser l'accès aux documents et leur adaptation permanente aux évolutions de l'activité (gestion du cycle de vie des documents). L'objectif poursuivi est une amélioration continue de la qualité, des

² Guide de mise en œuvre du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux valeurs moyennes et petites mis à jour le 22 juillet 2010

processus de fonctionnement de la Société et du Groupe, que ce soit les processus opérationnels, les processus de management ou les processus de support.

Le système d'assurance de qualité couvre les domaines suivants :

- Piloter l'entreprise
- Innover
- Manager la qualité
- Ecouter le client
- Développer et améliorer les produits
- Démontrer la proposition de valeur
- Vendre
- Réaliser le produit
- Gérer les moyens et ressources
- Acheter
- Homologuer

Le PGI va conduire l'entreprise à revoir certaines procédures liées aux processus opérationnels.

Les procédures relatives à l'information financière

La Société a mis en place l'organisation suivante pour limiter les risques en matière de gestion financière :

- La Direction générale de la Société et plus particulièrement le personnel de la Direction Financière ont le souci de l'amélioration du contrôle interne et intègrent les recommandations des auditeurs externes et du comité d'audit,
- La Société maintient une séparation en interne, entre la production et la supervision des états financiers et fait intervenir des experts indépendants pour l'évaluation de postes comptables complexes,
- Un expert-comptable intervient pour vérifier les travaux semestriels et annuels, pour les comptes sociaux et les comptes présentés aux normes IFRS,
- La gestion de la paye est sous-traitée à un cabinet spécialisé indépendant,

D'une manière générale, l'ensemble des options comptables de la société est défini par la direction financière, discuté avec la Direction générale et les Commissaires aux Comptes puis présenté au Comité d'Audit et débattu avec ce dernier. Ceci permet d'assurer une parfaite conformité des pratiques de la Société avec les normes françaises et internationales (IFRS) ainsi qu'une cohérence dans la présentation des comptes.

En fin d'année, un budget détaillé est préparé pour l'exercice suivant par la direction financière et validé par la Direction générale. Ce budget est présenté au Conseil d'administration. A la fin de chaque semestre, les équipes comptables mettent en œuvre une clôture des comptes consolidés des sociétés du Groupe.

Des revues budgétaires organisées périodiquement avec l'ensemble des responsables opérationnels permettent d'assurer une validation analytique des écritures et une revue de l'ensemble des dépenses. A l'occasion de chaque conseil d'administration un *reporting* est préparé par la direction financière à l'attention de la Direction générale et des administrateurs. Ce *reporting* est présenté et discuté périodiquement lors des séances du Conseil d'administration.

2.4. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

Depuis la création de la Société, la Direction générale a exercé un rôle moteur pour définir et impulser le dispositif de contrôle interne puis la gestion des risques.

2.5. Limites de la gestion des risques et du contrôle interne et pistes d'amélioration

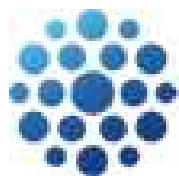
En 2013, la Société va s'attacher à adapter son système de gestion des risques à son nouveau système d'information (PGI) et à améliorer le suivi des plans d'action identifiés.

Le conseil d'administration approuve les termes du présent rapport qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

3. Représentation des femmes et des hommes au conseil d'administration

Conformément aux dispositions de la loi n° 2011-103, du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, le conseil d'administration comprend une femme à ce jour.

Le président du conseil d'administration



Mauna Kea Technologies

Société anonyme au capital de 542 470 euros

Siège social : 9 rue d'Enghien

75010 Paris

431 268 028 R.C.S. Paris

Comptes consolidés selon les normes IFRS au 31 décembre 2012

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2012	2011*
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations incorporelles	3	3 163	2 592
Immobilisations corporelles	4	571	563
Actifs financiers non-courants	5	73	64
Total des actifs non-courants		3 807	3 219
Actifs courants			
Stocks et en-cours	6	1 936	1 515
Clients et comptes rattachés	7	3 324	1 409
Autres actifs courants	7	2 143	1 868
Actifs financiers courants	8	211	943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	37 638	51 347
Total des actifs courants		45 251	57 081
TOTAL DEL'ACTIF		49 058	60 300

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2012	2011*
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	10	542	536
Primes liées au capital	10	56 805	56 190
Réserves		(4 054)	2 813
Réserves de conversion		(76)	(55)
Résultat consolidé, part du groupe		(13 056)	(7 909)
Total des capitaux propres		40 162	51 575
Passifs non-courants			
Dettes à long terme	11	2 362	2 745
Provisions non courantes	12	481	390
Total des passifs non-courants		2 843	3 135
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	11	756	978
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 178	2 315
Autres passifs courants	13	3 119	2 297
Total des passifs courants		6 053	5 590
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		49 058	60 300

*La Société ayant opté pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2012	2011*
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	14	8 810	5 016
Autres revenus	14	1 472	960
Total des produits		10 282	5 976
Charges opérationnelles			
Coût des produits vendus		(2 705)	(1 583)
<i>Taux de marge brute</i>		69%	68%
Recherche & Développement	17	(3 262)	(2 291)
Ventes & Marketing	17	(12 527)	(6 281)
Frais Généraux	17	(3 684)	(3 271)
Paieement fondé sur des actions	16	(1 073)	(654)
Total des charges		(23 251)	(14 079)
Résultat opérationnel		(12 969)	(8 103)
Produits financiers	18	101	449
Charges financières	18	(186)	(253)
Résultat courant avant impôt		(13 054)	(7 908)
Charge d'impôt	19	(1)	(2)
Résultat net		(13 056)	(7 909)
Autres éléments du résultat global			
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	12	(32)	(26)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(32)	(26)
<i>Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Ecarts de conversion sur entités étrangères		(21)	9
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(21)	9
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôts		(52)	(17)
Résultat global		(13 108)	(7 926)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) **		13 449	11 104
Résultat net par actions (€/action)	22	(0,97)	(0,71)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles (en milliers)		15 077	11 762

*La Société ayant opté pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et amendement IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global », les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

**Le 25 mai 2011, la société a regroupé ses actions à raison de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle.

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en milliers d'euros)

		Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat consolidé, part du groupe	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres au	31/12/2010	357	30 168		(19 707)	(64)	(3 893)	6 862
Affectation du résultat					(3 893)		3 893	
Imputation du report à nouveau			(25 746)		25 746			
Opérations sur le capital (2)		179	51 767					51 946
Paiements fondés sur des actions (1)					765			765
Opérations sur les actions propres				(73)				(73)
Résultat global au	31/12/2011				(26)	9	(7 909)	(7 926)
Capitaux propres au	31/12/2011*	536	56 190	(73)	2 886	(55)	(7 909)	51 575
Affectation du résultat					(7 909)		7 909	
Opérations sur le capital		6	615					621
Paiements fondés sur des actions (1)					1 140			1 140
Opérations sur les actions propres				(111)	45			(65)
Résultat global au	31/12/2012				(32)	(21)	(13 056)	(13 108)
Capitaux propres au	31/12/2012	542	56 805	(184)	(3 869)	(76)	(13 056)	40 162

*La Société ayant opté pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

(1) Le détail du calcul des paiements fondés sur des actions est précisé en Note 10 : Capital.

(2) Le montant brut de l'augmentation de capital sur l'exercice 2011 est de 56 995 K€, dont 56 501 K€ résultent de l'introduction en bourse des actions de la Société sur le marché Euronext de Paris le 6 juillet 2011 et a été diminué des coûts directement attribuables à cette augmentation de capital pour (5 049) K€

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants en milliers d'euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2012	2011*
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net consolidé		(13 056)	(7 909)
Élimination des amortissements et provisions		710	598
Charges et produits calculés liés aux paiements fondés sur des actions	16	1 073	765
Autres éléments exclus de la capacité d'autofinancement		57	(191)
<i>Produits et charges liés à l'actualisation des avances remboursables</i>	14/18	(3)	(2)
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>			4
<i>Produits nets des équivalents de trésorerie</i>		(12)	(269)
<i>Autres éléments non monétaires</i>		72	76
Gains et pertes latentes liés aux variations de juste valeur	8		(111)
Plus et moins-values de cession		7	
Élimination de la charge / produit d'impôt	19	1	2
		(11 207)	(6 847)
Capacité d'autofinancement			
Impôts versés		(1)	(1)
Variation du BFR lié à l'activité		(2 073)	669
<i>Stocks et en-cours</i>		(475)	(203)
<i>Clients et comptes rattachés</i>		(1 937)	(672)
<i>Autres actifs courants</i>		(276)	(875)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		(135)	1 545
<i>Autres passifs courants</i>		750	876
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)		(13 280)	(6 178)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3/4	(1 191)	(1 067)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		16	
Acquisition d'actifs financiers			(705)
Cession d'actifs financiers		839	
Variation des prêts et avances consenties		(94)	(129)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)		(429)	(1 902)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	10	621	390
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital**	10		51 556
<i>Versées par des actionnaires de la société mère</i>			51 556
<i>Versées par des minoritaires des sociétés intégrées</i>			
Rachats et revente des actions d'autocontrôle		(65)	(73)
Intérêts financiers nets payés		12	265
<i>Produits des équivalents de trésorerie</i>		12	269
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>			(4)
Autres flux liés aux opérations de financement	11	(566)	932
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (C)		2	53 070
Incidence de la variation des cours des devises (D)		(2)	34
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)		(13 709)	45 024
Trésorerie d'ouverture	9	51 347	6 323
Trésorerie de clôture	9	37 638	51 347
Variation de trésorerie		(13 709)	45 024

*La Société ayant opté pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

**En 2011, les coûts de l'opération sur le capital pour 5 049 K€ sont pris en compte sur la ligne « Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital ».

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Principes comptables	54
Note 2 : Société et périmètre	63
Note 3 : Immobilisations incorporelles	64
Note 4 : Immobilisations corporelles	65
Note 5 : Actifs financiers non-courants	65
Note 6 : Stocks et en-cours	66
Note 7 : Créances clients et autres actifs courants.....	66
Note 8 : Actifs financiers courants	68
Note 9 : Trésorerie, équivalents de trésorerie.....	68
Note 10 : Capital	69
Note 11 : Emprunts et dettes financières.....	71
Note 12 : Provisions non courantes	74
Note 13 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants.....	75
Note 13bis : Instruments financiers inscrits au bilan.....	76
Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels.....	77
Note 15 : Charges de personnel.....	78
Note 16 : Paiements fondés sur des actions.....	78
Note 17 : Charges externes.....	80
Note 18 : Produits et charges financiers	80
Note 19 : Charge d'impôt.....	81
Note 20 : Engagements	81
Note 21 : Relations avec les parties liées	82
Note 22 : Résultat par action	82
Note 23 : Gestion des risques financiers	83
Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture	84
Note 25 : Application anticipée de la norme IAS 19 révisée.....	85

Note 1 : Principes comptables

1.1 Principes d'établissement des comptes du Groupe

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 mars 2013. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers, notamment dans le cadre de l'évaluation de la charge de paiement fondé sur des actions et sur les valeurs d'utilité prises en compte dans le cadre des tests de perte de valeur. Ces hypothèses et estimations, qui sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par le Conseil d'Administration compte tenu de la trésorerie disponible au 31 décembre 2012 qui s'élève à 37,7 millions d'euros et permet de couvrir les besoins de trésorerie futurs de la Société

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2012. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouvelles normes, amendements, révisions et interprétations de normes publiées d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012 sont sans effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012. Il s'agit de l'amendement de norme suivant :

- Amendement IFRS 7, « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ».

La Société a opté pour l'application anticipée au 1^{er} janvier 2012 des amendements et révisions suivants :

- Amendement IAS 1, « Présentation des autres éléments du résultat global », d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012,
- IAS 19 révisée, « Avantages du personnel », d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

En raison du caractère rétrospectif de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts détaillés de la première application de cette norme sont présentés dans la note 25.

La principale répercussion de l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée sur l'information financière de la société est la comptabilisation immédiate et intégrale des écarts actuariels en autres éléments du résultat global. Ces écarts actuariels ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net.

Par ailleurs, la Société n'a pas appliqué de façon anticipée les autres normes, amendements, révisions et interprétations de normes publiés dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1^{er} janvier 2012. Il s'agit des normes, amendements, révisions et interprétations de normes suivants :

- IFRS 10, « Etats financiers consolidés », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IFRS 11, « Partenariats », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IFRS 13, « Evaluation de la juste valeur », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Amendement IAS 12, « Impôts sur le résultat – impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Amendement IAS 32, « Compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,

- Amendement IFRS 1, « Première application des normes internationales d'information financière –hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- Amendement IFRS 7, « Informations en annexe : compensation des actifs et passifs financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013,
- IAS 27 révisée, « Etats financiers individuels », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IAS 28 révisée, « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014,
- IFRIC 20, « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

La Société n'a également pas appliqué de façon anticipée les normes, amendements, révisions et interprétations de normes publiés et non endossés par l'Union Européenne :

- L'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration annuelle 2011 des IFRS,
- IFRS 9, « instruments financiers ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

1.2 Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la Société.

1.3 Investissements nets à l'étranger

Conformément à l'IAS21 §15, les gains et pertes de change sur les créances à long terme en US Dollars détenues par la Société sur sa filiale ont été inscrits en capitaux propres. En effet, ces créances sont considérées comme des investissements nets en devises dans des filiales étrangères consolidées compte tenu du caractère non prévisible du règlement de ces créances.

1.4 Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Les subventions reçues au titre des dépenses immobilisables sont portées en déduction du coût de revient.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme, la Société a comptabilisé jusqu'à la mise au point des premiers prototypes du Cellvizio, l'ensemble de ses dépenses de R&D en charges.

À la suite de ce premier succès, les dépenses de développement relatives à la mise au point de nouveaux produits ont été inscrits à l'actif. Les dépenses de recherche et les dépenses concernant les améliorations de produits existants demeurant en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif sont amortis linéairement sur 7 ans, leur durée d'utilité. Celle-ci est assimilée à la période courant jusqu'à l'obsolescence des produits portés à l'actif.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets engagés par Mauna Kea Technologies jusqu'à l'obtention de ces derniers sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38 pour ces coûts.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de protection accordée.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ils sont amortis linéairement sur une période allant de 1 à 3 ans.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses. Les subventions reçues au titre des dépenses immobilisables sont portées en déduction du coût de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	7 ans,
Outillage de recherche et développement	2 à 5 ans,
Outillage de production	3 à 7 ans,
Matériel de recherche et Installations techniques	7 ans,
Matériel et mobilier de bureau	5 ans,
Matériel informatique	3 ans.

1.6 Valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels non courants

Les actifs incorporels et corporels amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Concernant les immobilisations incorporelles en cours, même en l'absence d'indicateurs de perte de valeur, un test de dépréciation doit être réalisé annuellement.

Concernant les immobilisations incorporelles du Groupe, il n'existe pas de données de marché permettant de déterminer la juste valeur nette des frais de cession autrement que par une estimation des flux futurs de trésorerie. Par conséquent, la valeur recouvrable est en substance égale à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée chaque année et pour chaque unité génératrice de trésorerie, conformément à la norme IAS 36 : elle correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue des actifs et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par la méthode des Cash-Flow actualisés avec des flux pour les années de 2013 à 2017 issus des projections de l'entreprise.

Les principaux paramètres pris en compte sont repris ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 5 ans,
- Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital du Groupe de 12% et un taux de croissance à l'infini de 2 %. Ces taux sont ceux utilisés par les analystes financiers du secteur d'activité qui couvrent la valeur.
- Les hypothèses utilisées par le Groupe pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.
- Prise en compte d'une valeur terminale calculée en tenant compte d'un flux normatif actualisé pour les brevets dans la mesure où la durée résiduelle de protection excède 5 ans.

IAS 36.134 (f) requiert une analyse de sensibilité des hypothèses clés retenues dans le cadre des tests de dépréciation.

Les principaux paramètres de sensibilité pris en compte sont repris ci-dessous :

- Variation du coût moyen pondéré du capital de + ou - 1 point.
- Variation du taux de croissance à l'infini de + ou - 1 point.
- Variation du taux de l'EBITDA sur le Chiffre d'Affaires de + ou - 1 point sur le flux normatif.

1.7 Actifs Financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en Immobilisations financières.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

1.8 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

Le matériel de démonstration destiné à être vendu à court terme est inscrit en stocks.

1.9 Trésorerie, Equivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquels ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

1.10 Capital

Les actions sont classées dans les capitaux propres. Le coût des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles est comptabilisé dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, net d'impôt.

1.11 Contrat de liquidité

Suite à son introduction en bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris, la Société a signé un contrat de liquidité avec un établissement spécialisé afin de limiter la volatilité intra day de l'action Mauna Kea Technologies.

La part du contrat qui est investi en actions propres de la Société par ce prestataire est comptabilisée en moins des capitaux propres consolidés de la Société à la clôture de chaque exercice.

1.12 Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme de « *Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise* » (BSPCE) attribués à des salariés et/ou dirigeants, sous la forme de « *Bons de Souscription d'Actions* » (BSA) attribués à des membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance non-salariés et sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la filiale Mauna Kea Technologies Inc.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

La Société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés, depuis 2002, à des employés, membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance, des personnes physiques ou à des entreprises.

La juste valeur des options de souscription d'actions octroyées aux employés est déterminée par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options. Il en est de même pour les options octroyées à d'autres personnes physiques fournissant des services similaires, la valeur de marché de ces derniers n'étant pas déterminable.

La détermination de la juste valeur des options intègre les conditions d'acquisition des droits comme décrit en Note 16 : Paiements fondés sur des actions. Les autres facteurs pris en considération sont également présentés en Note 16 : Paiements fondés sur des actions.

1.13 Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

1.14 Avances conditionnées

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

Un prêt non remboursable sous conditions est traité comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, il est classé en dettes.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation égal au taux des obligations assimilables du Trésor à 10 ans (OAT 10 ans).

1.15 Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

Engagement de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

La société fait appel à des actuaires qualifiés pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

En application de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », le coût des services est comptabilisé en résultat opérationnel, l'intérêt net en résultat financier et les réestimations en autres éléments du résultat global.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

Les salariés de la filiale Mauna Kea Technologies Inc ne bénéficient pas d'avantages postérieurs à l'emploi.

1.16 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de la vente de dispositifs médicaux innovants d'imagerie pour le diagnostic médical, la recherche et les services associés.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des conditions de la commande. Le chiffre d'affaires relatif à la garantie est reconnu linéairement sur la durée de la garantie. Lorsqu'il s'agit d'une mise à disposition, le Cellvizio est comptabilisé à l'actif de la Société et le chiffre d'affaires est reconnu à la vente des consommables ou à l'acte pratiqué par le professionnel de santé.

1.17 Autres revenus

Subventions

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et
- les subventions seront reçues.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en autres produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise, ou en déduction du coût de revient de l'immobilisation à laquelle la subvention se rapporte.

Ces subventions sont comptabilisées en « Autres revenus » sur l'exercice qui a enregistré les charges et dépenses correspondantes.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création.

La Société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche sur toutes les années antérieures au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés. Elle a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche 2012 au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

1.18 Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus est composé des consommations de matières premières, des frais de main d'œuvre directs, des provisions pour dépréciation des stocks, ainsi que des amortissements et des frais généraux liés à la production.

1.19 Contrats de location

Le Groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

1.20 Impôts

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement, la Société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

1.21 Information sectorielle

La Société n'a pas à ce jour identifié de secteurs d'activité distincts. La Société opère sur un seul segment opérationnel : l'endomicroscopie. Les actifs et la perte opérationnelle présentés sont principalement localisés en France et aux Etats-Unis.

1.22 Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ». Il s'agit principalement :

- des écarts de conversion EUR/USD de la filiale étrangère Mauna Kea Technologies Inc et
- des écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses actuarielles pour l'estimation de la provision « engagement de retraite ».

1.23 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement les suivants :

Valorisation des bons de souscription et options de souscription d'actions

L'évaluation de la juste valeur des bons et options de souscription d'actions octroyés à des employés ou à des prestataires de services est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

Valorisation des immobilisations incorporelles

L'évaluation de la valeur d'utilité des actifs incorporels repose sur une hypothèse de croissance des ventes et d'un taux d'actualisation qui reflète les meilleures estimations du management.

1.24 Evénements postérieurs à la clôture

Le bilan et le compte de résultat de la Société sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs altérant les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Les autres événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans la Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture.

Note 2 : Société et périmètre

Créée en mai 2000, Mauna Kea Technologies SA («la Société») développe et commercialise des dispositifs médicaux, notamment des instruments d'optique en imagerie médicale.

Dans le cadre de son développement aux Etats-Unis, la Société a créé Mauna Kea Technologies Inc. le 3 janvier 2005.

Sociétés	Au 31 décembre				Méthode de consolidation
	2012		2011		
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	
Mauna Kea Technologies SA (1)	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Mauna Kea Technologies Inc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

(1) Société mère du Groupe

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en milliers d'euros)

	31/12/2010	Augmentation	Diminution	Reclassements	31/12/2011
Frais de développement	1 033			746	1 779
Brevets, licences et marques	743	23		70	836
Logiciels	72	15			87
Frais de développement en cours	491	704		(746)	449
Brevets, licences et marques en cours	425	156	(4)	(70)	507
Total brut des immobilisations incorporelles	2 764	898	(4)		3 658
Amort. / dép. des frais de développement	(541)	(219)			(759)
Amort. / dép. des brevets, licences et marques	(178)	(51)			(229)
Amort. / dép. des logiciels	(70)	(8)			(78)
Total amort. / dép. des immobilisations incorporelles	(789)	(277)			(1 066)
Total net des immobilisations incorporelles	1 975	621	(4)		2 592

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Reclassements	31/12/2012
Frais de développement	1 779			534	2 313
Brevets, licences et marques	836	80		130	1 046
Logiciels	87	118			204
Frais de développement en cours	449	475		(534)	390
Brevets, licences et marques en cours	507	182	(20)	(130)	539
Autres immobilisations incorporelles en cours		114			114
Total brut des immobilisations incorporelles	3 658	968	(20)		4 607
Amort. / dép. des frais de développement	(759)	(293)			(1 052)
Amort. / dép. des brevets, licences et marques	(229)	(63)			(292)
Amort. / dép. des logiciels	(78)	(22)			(100)
Total amort. / dép. des immobilisations incorporelles	(1 066)	(378)			(1 444)
Total net des immobilisations incorporelles	2 592	590	(20)		3 163

Les principaux projets dont les coûts de développement ont été activés au cours de la période concernent les Cellvizio Dual BAND de Deuxième Génération et la sonde AQFlex.

La période est marquée par le début de la commercialisation du Cellvizio Dual BAND de Première Génération qui a entraîné le début de l'amortissement des coûts de développement afférents à ce projet.

Pour les frais de développement en cours (Cellvizio Dual Band de Deuxième Génération) et les brevets en cours, un test de perte de valeur est réalisé selon les modalités décrites en Note 1.6.

Les prévisions de flux de trésorerie sont déterminées en intégrant des hypothèses de croissance des ventes qui reflètent les meilleures estimations du management appréciées sur une durée de 5 ans. Les valeurs d'utilité prises en compte sont déterminées sur la base des flux de trésorerie futurs attendus, actualisés au coût moyen pondéré du capital de 12%.

Aucune perte de valeur n'a été constatée suite au test de perte de valeur réalisé.

Les résultats des tests de sensibilité montrent qu'une variation des hypothèses clés conforme aux modalités décrites en Note 1.6 n'entraîneraient aucune perte de valeur des actifs testés.

VARIATION ANNUELLE DES FRAIS DE DEVELOPPEMENT (PART ACTIVEE) (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Coûts externes	118	64
Charges de personnel	416	755
Crédit d'impôt recherche	(125)	(227)
Paiement fondé sur des actions	66	112
Variation brute des frais de développement	475	704
Amortissement des frais de développement	(293)	(219)
Variation nette des frais de développement	182	485

Note 4 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2010	Augmentation	Diminution / Mise au rebut	Ecart de change	Reclassements	31/12/2011
Matériel de laboratoire	1 091	25		(3)	(136)	977
Agencements des constructions	24	9				33
Matériel informatique	275	83	(4)	2		356
Autres immobilisations corporelles	183	52		1		236
Total brut des immobilisations corporelles	1 572	170	(4)		(136)	1 602
Amort. / dép. du matériel de laboratoire	(590)	(149)		(1)	54	(686)
Amort. / dép. des agencements des constructions	(8)	(4)				(12)
Amort. / dép. du matériel informatique	(215)	(46)	4	(1)		(259)
Amort. / dép. des autres immobilisations corporelles	(58)	(24)				(82)
Total amort. / dép. des immobilisations corporelles	(871)	(223)	4	(2)	54	(1 039)
Total net des immobilisations corporelles	701	(54)		(2)	(82)	563

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011	Augmentation	Diminution / Mise au rebut	Ecart de change	Reclassements	31/12/2012
Matériel de laboratoire	977	89	(103)	2	68	1 032
Agencements des constructions	33	17				50
Matériel informatique	356	125	(60)	(2)		419
Autres immobilisations corporelles	236	58	(14)		(64)	217
Total brut des immobilisations corporelles	1 602	289	(177)		4	1 718
Amort. / dép. du matériel de laboratoire	(686)	(165)	90		7	(754)
Amort. / dép. des agencements des constructions	(12)	(6)				(18)
Amort. / dép. du matériel informatique	(259)	(69)	60	1		(267)
Amort. / dép. des autres immobilisations corporelles	(82)	(27)	1			(108)
Total amort. / dép. des immobilisations corporelles	(1 039)	(266)	150	1	7	(1 147)
Total net des immobilisations corporelles	563	23	(26)	1	11	571

Les reclassements concernent des mouvements de postes à postes, des reclassements vers les stocks de matériels de laboratoire destinés à la vente, ou inversement de stocks vers immobilisations pour les matériels destinés à la recherche.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été appliqué sur les immobilisations incorporelles et corporelles amorties.

Note 5 : Actifs financiers non-courants

Les actifs financiers non-courants comprennent uniquement les dépôts de garantie versés dans le cadre des contrats de location simple.

Note 6 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit :

STOCKS ET EN-COURS (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Stocks de matières premières	936	768
Stocks et en-cours de produits finis	1 074	780
Total brut des stocks et en-cours	2 010	1 548
Dép. des stocks de matières premières	(75)	(33)
Dép. des stocks et en-cours de produits finis		
Total dép. des stocks et en-cours	(75)	(33)
Total net des stocks et en-cours	1 936	1 515

A la clôture de chaque exercice, les stocks et en-cours comprennent certains actifs relatifs à des produits qui ne figurent plus en catalogue. Ces actifs identifiés sont conservés par la Société afin que le Service Après-Vente puisse s'en servir. Ils sont dépréciés à hauteur de 80%.

L'augmentation du stock de 421 K€ s'explique par l'anticipation de l'augmentation des ventes futures.

Note 7 : Créances clients et autres actifs courants

7.1 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Clients et comptes rattachés	3 324	1 409
Dépréciation des clients et comptes rattachés		
Total net des clients et comptes rattachés	3 324	1 409

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les clients et comptes rattachés se rapportent principalement à des distributeurs et clients en Europe, aux Etats-Unis, au Moyen-Orient et en Asie pour les deux exercices présentés.

L'augmentation des comptes clients de 1 915 K€ s'explique par l'accroissement d'activité et des ventes à des distributeurs qui bénéficient de délais de règlement plus longs.

7.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

AUTRES ACTIFS COURANTS (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Personnel et comptes rattachés	43	44
Crédit d'impôt recherche	1 100	426
Autres créances fiscales	367	722
Autres créances	557	471
Charges constatées d'avance	76	204
Total brut des autres actifs courants	2 143	1 868
Dép. des autres créances		
Total net des autres actifs courants	2 143	1 868

Les autres créances fiscales sont relatives à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de la TVA demandé pour un total de 367K€.

Les autres créances comprennent principalement les subventions publiques à recevoir pour 329K€ pour lesquelles les charges faisant l'objet de la subvention ont été encourues.

Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel en 2012 à de l'assurance et des frais de santé.

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 1 : Principes comptables, la part de crédit d'impôt recherche non activée est comptabilisée en autres produits de l'activité au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche se présente comme suit :

EVOLUTION DE LA CREANCE DE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (Montants en milliers d'euros)

	31/12/2010	Produit d'exploitation	Paiement reçu	Part activée	31/12/2011
Crédit d'impôt recherche	681	199	(681)	227	426

EVOLUTION DE LA CREANCE DE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011	Produit d'exploitation	Paiement reçu	Part activée	31/12/2012
Crédit d'impôt recherche	426	975	(426)	125	1 100

Note 8 : Actifs financiers courants

Le poste actifs financiers courants s'analyse comme suit :

ACTIFS FINANCIERS COURANTS (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Contrat de liquidité - Disponibilités	211	127
OPCVM monétaires		816
Total des actifs financiers courants	211	943
Dont plus-values latentes	0	111

Le montant des plus-values latentes relatives aux OPCVM monétaires a été enregistré dans le compte de résultat.

Le compte titre ouvert dans le cadre du contrat de liquidité de la Société, antérieurement domicilié auprès de la Société Générale, est désormais domicilié auprès de Gilbert Dupont. Sur la période, un apport complémentaire au compte de liquidité de 150 K€ a été effectué par la Société pour la mise en œuvre de ce contrat, portant le montant total confié à 350 K€.

Note 9 : Trésorerie, équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Dépôts bancaires à court terme	721	3 112
OPCVM monétaires	36 917	48 205
Comptes à terme		30
Total de la trésorerie et équivalents de trésorerie	37 638	51 347
Dont plus-values latentes	16	134

Le montant des plus-values latentes relatives aux équivalents de trésorerie a été enregistré dans le compte de résultat.

Les OPCVM monétaires s'analysent comme suit :

OPCVM MONETAIRES

	Quantité	Cours au	Valorisation	Prix de revient
		31.12.2012 (en K€)	(en K€)	(en K€)
Amundi Trésor Etat	31	241	7 471	7 471
BNP Paribas Moné Etat I	210	54	11 273	11 273
Natixis Cash Première I	93	114	10 607	10 607
JPM Euro Government Liquidity C	717	11	7 557	7 541
Divers			9	9
Total des OPCVM monétaires	1 051		36 917	36 901

Note 10 : Capital

10.1 Capital émis

Le capital social est fixé à la somme de cinq cent quarante-deux mille quatre cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-quatre centimes (542 469,84 €). Il est divisé en 13 561 746 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,04 €.

Ce nombre s'entend hors « Bons de Souscription d'Actions » (BSA), « Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise » (BSPCE) et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital de la Société depuis le 31 décembre 2011 :

Date	Nature opération	Capital (en K€)	Prime d'émission (en K€)	Nombre d'actions composant le capital (en milliers)
31/12/2011		536	56 190	13 403
02/03/2012	Exercice de stock-options	0	19	5
16/03/2012	Exercice de BSA	1	76	16
02/04/2012	Exercice de BCE	1	58	16
03/05/2012	Exercice de stock-options	0	10	3
04/05/2012	Exercice de BSA	0	47	10
03/08/2012	Exercice de BCE	2	130	38
03/09/2012	Exercice de BCE	1	53	13
08/11/2012	Exercice de BCE	0	2	1
04/12/2012	Exercice de BSA	1	117	25
04/12/2012	Exercice de BCE	1	24	13
31/12/2012	Exercice de BCE	1	79	20
	Total	542	56 805	13 562

10.2 Bons de souscription, options de souscription d'actions

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA) représentatifs d'une rémunération, des bons de souscription d'actions destinées à ses salariés (BSPCE et autres) ainsi que des options de souscription d'actions dont l'évolution depuis le 31 décembre 2011 se présente comme suit :

Type	Date d'Octroi	Prix d'exercice	Cours	En cours au 31.12.2011	Créé	Exercé	Perdu	En cours au 31.12.2012	Nb actions potentielles
Options octroyées avant le 1er janvier 2012				5 790 533		634 120	311 653	4 844 760	1 386 564
BSPCE 2012	04/12/2012	10,06	10,76		239 500			239 500	239 500
SO 2012	04/12/2012	10,06	10,76		161 000			161 000	161 000
			Total	5 790 533	400 500	634 120	311 653	5 245 260	1 787 064

Suite au regroupement de 4 actions anciennes pour 1 nouvelle au 25 mai 2011, il faut 4 BSA, BSPCE, ou SO pour souscrire 1 action pour les bons dont la date d'octroi est antérieure à cette date. Pour les bons et options dont la date d'octroi est postérieure, la parité est de 1 bon pour 1 action.

Le règlement des options se fait en actions.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunération en actions.

DETAIL DU RETRAITEMENT DES PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Paiements fondés sur des actions (part activée)	66	112
Paiements fondés sur des actions (charge de l'exercice)	1 073	654
	1 140	765

10.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

L'assemblée générale mixte de la Société réunie le 15 juin 2012 a autorisé, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée, le Conseil d'administration à mettre en œuvre, en une ou plusieurs fois, un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce et conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans les conditions décrites ci-dessous :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du nombre total d'actions à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Objectifs des rachats d'actions :

- assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées.

Prix d'achat maximum : 30 € par action hors frais et commissions, avec un plafond global de 5 000 000 €.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital.

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

	2011		2012			
	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Titres achetés	2 100	18 631	11 921	66 944	167 630	219 670
Prix	10,32	11,62	12,01	9,73	9,06	10,76
Montant total	21 671	216 482	143 193	651 218	1 519 562	2 363 231
Titres vendus	1 100	12 804	12 655	51 997	165 192	228 010
Prix	10,43	11,97	12,38	9,78	9,09	10,72
Montant total	11 474	153 294	156 621	508 662	1 502 378	2 443 771

Au 31 décembre 2012, la Société détenait 15 138 actions Mauna Kea Technologies acquises au prix moyen de 12,17 € et valorisées à 12,34 € soit un résultat positif de 2573 €.

Note 11 : Emprunts et dettes financières

11.1 Avances OSEO

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet d'un contrat avec « OSEO Innovation ».

La Société bénéficie de 3 contrats d'avances de ce type, dont les variations sont présentées ci-dessous. Ces avances sont remboursables à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial.

La part à plus d'un an des avances reçues est enregistrée en « Dettes à long terme » ; tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en « Emprunts et dettes financières à court terme ».

Première avance

OSEO a accordé à Mauna Kea Technologies une aide de 400 000 € ne portant pas intérêt le 5 août 2004 pour le développement d'un prototype industriel d'un système de microscopie confocale fibrée multi-longueurs d'onde dédiée à l'imagerie moléculaire in vivo. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- Premier versement de 200 K€ postérieurement à la signature du contrat ;
- Second versement de 140 K€ le 7 novembre 2005 ;
- Troisième versement de 60 K€ le 12 juin 2006 ;
- Premier remboursement de 80 K€ au 31 mars 2008 ;
- Second remboursement de 40 K€ au 31 mars 2009 ;
- Troisième remboursement de 60 K€ au 18 mars 2011 ;
- Quatrième remboursement de 100 K€ au 31 mars 2012 ;
- Cinquième remboursement de 120 K€ au 31 mars 2013 (date au plus tard).

Seconde avance

Le 10 octobre 2006, Mauna Kea Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 620 K€ ne portant pas intérêt pour le développement d'un dispositif d'endoscopie multimodale appliqué au diagnostic médical. Les versements d'OSEO vont s'échelonner entre la signature du contrat et la fin du projet, les principales étapes étant :

- Premier versement de 300 K€ postérieurement à la signature du contrat (le 30 octobre 2006) ;
- Second versement de 180 K€ le 14 mai 2010 ;
- Dernier versement de 140 K€ à recevoir lors du dépôt du rapport technique de fin de programme.

En cas d'échec technique ou commercial du projet ou de succès technique ou commercial partiel, la Société doit payer à OSEO une somme forfaitaire de 150 K€. A ce jour, les études menées montrent que le projet sera un succès même si le projet est en cours.

Le remboursement de cette aide à l'innovation va débuter suite au succès technique et commercial du projet selon les modalités suivantes :

- Le 30 septembre 2012 150 K€,
- Au plus tard le 30 septembre 2013 170 K€,
- Au plus tard le 30 septembre 2014 300 K€.

Troisième avance

Le 31 mai 2010, Mauna Kea Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 3 416 K€ dans le cadre du projet PERSEE. Ce projet a pour ambition de développer, valider puis commercialiser un dispositif capable d'améliorer les techniques de diagnostic et de bilan d'extension pré-opératoire de patients atteints de cancer. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- Premier versement de 454 K€ le 31 mai 2010,
- Second versement de 1 138 K€ le 21 décembre 2011,
- Troisième versement de 821 K€ à recevoir en 2013 suite à la revue d'étape-clé par OSEO,
- Quatrième versement de 489 K€ prévu en 2014,
- Cinquième remboursement de 512 K€ prévu en 2016.

Le remboursement s'effectuera au moyen de versements déterminés, portants intérêt à 2,45%, en fonction des prévisions de chiffre d'affaires de l'exploitation des produits ou services issus du projet. Ce remboursement devra débiter suite au succès technique et commercial du projet selon les modalités suivantes :

- Au plus tard le 31 décembre 2015 230 K€,
- Au plus tard le 31 décembre 2016 520 K€,
- Au plus tard le 31 décembre 2017 900 K€,
- Au plus tard le 31 décembre 2018 1 300 K€,
- Au plus tard le 31 décembre 2019 1 046 K€.

11.2 Avances COFACE

Mauna Kea Technologies a reçu sur 4 ans des avances remboursables de la COFACE pour son développement en Amérique du Nord, ne portant pas intérêt, selon les modalités suivantes :

- Premier versement de 212 K€ le 29 février 2008,
- Deuxième versement de 652 K€ le 23 décembre 2008,
- Troisième versement de 560 K€ le 26 janvier 2010,
- Quatrième versement de 280 K€ le 27 décembre 2010.

Le remboursement s'effectuera au moyen de versements déterminés en fonction du chiffre d'affaires, réalisé en Amérique du Nord, de l'exploitation des produits ou services issus du projet selon les modalités suivantes :

- 14% du chiffre d'affaires lié à des prestations de services,
- 7% du chiffre d'affaires dans le cas de ventes de biens.

En cas de chiffre d'affaires insuffisant par rapport aux remboursements attendus il ne sera fait aucun remboursement complémentaire à la COFACE.

L'échéancier des remboursements, déterminé en fonction des dernières prévisions commerciales, est le suivant :

- Premier remboursement de 143 K€ au 28 septembre 2011,
- Deuxième remboursement de 316 K€ au 18 octobre 2012,
- Troisième remboursement de 442 K€ au 31 août 2013,
- Quatrième remboursement de 639 K€ au 31 août 2014,
- Cinquième remboursement de 164 K€ au 31 août 2015.

EVOLUTION DES AVANCES REMBOURSABLES

(Montants en milliers d'euros)

	<u>31/12/2010</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Autres</u>	<u>31/12/2011</u>
OSEO Financement (1ère avance)	267		(60)	8	215
OSEO Financement (2ème avance)	438			16	454
OSEO Financement (3ème avance)	397	1 138		(137)	1 398
COFACE	1 588		(143)	55	1 500
Total des avances remboursables	2 689	1 138	(203)	(58)	3 567

	<u>31/12/2011</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Autres</u>	<u>31/12/2012</u>
OSEO Financement (1ère avance)	215		(100)	5	120
OSEO Financement (2ème avance)	454		(150)	19	324
OSEO Financement (3ème avance)	1 398			34	1 433
COFACE	1 500		(316)	28	1 212
Total des avances remboursables	3 567		(566)	87	3 088

11.3 Dettes à long terme

Les dettes à long terme s'analysent comme suit :

DETTES A LONG TERME

(Montants en milliers d'euros)

	<u>31/12/2010</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Reclassements</u>	<u>Autres</u>	<u>31/12/2011</u>
Dépôts et cautionnements reçus	3		(3)			
Comptes courants d'associés	5					5
Avances conditionnées OSEO-Financement	1 042	1 138		(250)	(113)	1 817
Avances conditionnées COFACE	1 381			(514)	55	923
Autres avances conditionnées	38			(38)		
Total des dettes à long terme	2 469	1 138	(3)	(801)	(58)	2 745

	<u>31/12/2011</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Remboursement</u>	<u>Reclassements</u>	<u>Autres</u>	<u>31/12/2012</u>
Comptes courants d'associés	5					5
Avances conditionnées OSEO-Financement	1 817			(290)	59	1 586
Avances conditionnées COFACE	923			(180)	28	771
Total des dettes à long terme	2 745			(470)	87	2 362

Sur 2011, la variation de reclassement présente :

- d'une part, le déclassement en dettes financières à court terme de la part non actualisée d'avances remboursables à échéance 2012 pour 764K€
- d'autre part, le reclassement en dettes financières à court terme des autres avances conditionnées immédiatement exigibles pour 38K€.

Sur 2012, la variation de reclassement correspond au déclassement en dettes financières à court terme de la part non actualisée d'avances remboursables à échéance 2013 pour 470 K€.

Les variations « Autres » concernent l'actualisation des avances conditionnées à long terme.

11.4 Maturité des passifs financiers

La maturité des passifs financiers au 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

MATURITE DES PASSIFS FINANCIERS

(Montants en milliers d'euros)

	<u>Montant brut</u>	<u>A moins d'un an</u>	<u>De un à trois ans</u>	<u>De trois à cinq ans</u>
Dettes à long terme	2 362		1 143	1 219
Emprunts et dettes financières à court terme	756	756		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 178	2 178		
Autres passifs courants	3 119	3 119		
Total des passifs financiers	8 415	6 053	1 143	1 219

Note 12 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'analysent comme suit :

PROVISIONS NON COURANTES (Montants en milliers d'euros)							
	31/12/2010	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Reclassements	Autres	31/12/2011
Engagements de retraite	81	45	(21)			26	130
Provisions pour litiges prud'homaux	123	176	(40)	(83)			176
Provision pour mise à jour logiciel	31	134		(116)	9		58
Autres provisions pour charges	29	5			(9)		25
Total des provisions non courantes	265	360	(61)	(199)		26	390

PROVISIONS NON COURANTES (Montants en milliers d'euros)							
	31/12/2011	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Reclassements	Autres	31/12/2012
Engagements de retraite	130	28	(15)			32	174
Provisions pour litiges prud'homaux	176	250	(39)	(137)		(6)	244
Provision pour mise à jour logiciel	58			(36)			23
Autres provisions pour charges	25	15					40
Total des provisions non courantes	390	293	(55)	(173)		25	481

Les variations « Autres » correspondent d'une part aux écarts actuariels relatifs à l'évaluation des engagements de retraite pour 32 K€ en 2012 contre 26 K€ en 2011 ; et d'autre part, aux écarts de change pour (6) K€ en 2012.

La Société est actuellement en litige avec la société Anticancer.Inc. relatif à la propriété intellectuelle. Considérant le caractère non fondé de cette action, aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

12.1 Provision pour risques et charges

Les provisions pour mise à jour logiciel ont été comptabilisées pour couvrir les frais de mise à jour d'une version 1.0 vers une version 1.5 des produits Cellvizio®.

12.2 Engagement indemnités de départ en retraite

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés (employé, ETAM, cadre) :

ENGAGEMENT RETRAITE	Au 31 décembre	
	2012	2011
% charges sociales	47%	49%
Augmentation des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	3,29%	3,45%

- Age de départ : 65 ans,
- Modalités de départ : départ volontaire,
- Table de mortalité : INSEE 2011 en 2012 et INSEE 2010 en 2011,
- Convention collective : métallurgie,
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge.

La Société ne finance pas ses engagements d'indemnités de départ en retraite.

Les taux d'actualisation proviennent des références iBoxx Corporate AA10+ ajusté en fonction de la durée du plan de la Société estimée à 23 ans.

Les modifications d'hypothèses actuarielles ont entraîné des changements d'estimation de la provision. En 2011, le montant des écarts actuariels, qui s'élèvent à 26K€, a été reclassé en autres éléments du résultat global du fait de l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel ».

Aucun départ à la retraite n'est constaté sur les 2 exercices présentés.

Note 13 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

13.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à 1 an à la fin de chaque exercice en question.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Fournisseurs et comptes rattachés	2 178	2 315

13.2 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

AUTRES PASSIFS COURANTS

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Dettes fiscales	213	76
Dettes sociales	2 145	1 418
Autres dettes	133	61
Produits constatés d'avance	628	742
Total des autres passifs courants	3 119	2 297

Les dettes fiscales concernent principalement les taxes assises sur les salaires, les taxes assises sur le chiffre d'affaires et les taxes assises sur la valeur ajoutée.

Les dettes sociales sont relatives aux charges sociales, primes annuelles et congés à payer.

Les produits constatés d'avance correspondent pour l'essentiel à des contrats de service de maintenance des systèmes vendus (entre 1 et 3 années de maintenance) ainsi qu'à une année de garantie sur le Cellvizio®. En 2011, ce poste comprenait aussi 334 K€ de Subvention Persée pour laquelle les charges financées ont été encourues sur 2012.

Note 14 : Chiffre d'affaires et produits opérationnels

Le chiffre d'affaires et les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Chiffre d'affaires	8 810	5 016
Subventions	373	646
Crédits d'impôt recherche et autres crédits d'impôt	978	201
Part de subvention des avances remboursables	90	92
Autres produits	31	22
Total des produits	10 282	5 976

Le chiffre d'affaires de la Société est composé de la vente des produits Cellvizio® et accessoires (sondes, softwares, etc.) ainsi que de prestations de services.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Total ventes "équipements"	6 172	3 385
Total ventes "consommables" (sondes)	2 003	1 023
Total chiffre d'affaires "services"	634	608
Total du chiffre d'affaires par nature	8 810	5 016

Le chiffre d'affaires par secteur géographique est le suivant :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)	3 208	1 933
<i>dont France</i>	<i>848</i>	<i>232</i>
Amérique *	4 243	2 920
<i>dont Etats-Unis d'Amérique</i>	<i>4 144</i>	<i>2 330</i>
Asie	1 359	163
Total chiffre d'affaires par zone géographique	8 810	5 016

*Le chiffre d'affaire réalisé au Canada représente 28 K€ au 31 décembre 2012 contre 590 K€ au 31 décembre 2011.

Pour les besoins de l'analyse géographique, la direction du Groupe alloue le chiffre d'affaires selon le lieu de la livraison des produits ou, en cas de prestation de services, en fonction de la localisation du siège social du client.

Au 31 décembre 2012, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Au 31 décembre 2011, le client le plus important représentait 12% du chiffre d'affaires consolidé.

Note 15 : Charges de personnel

Le Groupe employait 121 personnes au 31 décembre 2012 contre 88 personnes au 31 décembre 2011.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

CHARGES DU PERSONNEL (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Frais de personnel	11 090	6 637
Charges sur engagements de retraite	12	24
Paiement fondé sur des actions	1 073	654
Total charges du personnel	12 176	7 314

Note 16 : Paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE/SO) attribués à des employés ou à des prestataires de services.

Ils ont été enregistrés en charge à partir de l'exercice d'attribution sachant que les modalités d'exercice des BSPCE et des SO sont les suivantes :

- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la première date anniversaire de leur attribution ;
- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la seconde date anniversaire de leur attribution ;
- 25 % des BSPCE/SO pourront être exercés à compter de la troisième date anniversaire de leur attribution ;
- Le solde restant, soit 25 % des BSPCE/SO, pourra être exercé à compter de la quatrième date anniversaire de leur attribution ;
- Au plus tard dans les dix ans de leur émission, étant précisé que les BSPCE/SO qui n'auraient pas encore été exercés à l'expiration de cette période de dix ans seraient caducs de plein droits.

Les modalités d'exercice des BSA attribués au cours de l'exercice 2011 sont les suivantes :

- 33,3% des BSA pourront être exercés à compter de la première date anniversaire de leur attribution ;
- 33,3% des BSA pourront être exercés à compter de la seconde date anniversaire de leur attribution ;
- Le solde restant, soit 33,3% des BSA, pourra être exercé à compter de la troisième date anniversaire de leur attribution ;
- Au plus tard dans les dix ans de leur émission, étant précisé que les BSA qui n'auraient pas encore été exercés à l'expiration de cette période de dix ans seraient caducs de plein droits.

Ils s'analysent comme suit :

Type	Date d'octroi	Prix d'exercice	Cours	Maturité retenue moyenne	Taux sans risque moyen	Nombre d'actions	Coût non probabilisé	Coût probabilisé du plan	Somme de charge cumulée au 31/12/2012
BSPCE 2	15/03/2002	0,4918	0,4918	4,75	4,86%	37 000	9 898	9 898	9 898
BSA	25/06/2002	0,01	0,4918	5,00	4,63%	350 877	164 912	164 912	164 912
BSPCE 2	13/12/2002	0,4918	0,4918	6,25	3,87%	240 500	70 948	70 948	70 948
BSA	27/06/2003	0,01	0,5671	2,50	2,39%	132 208	0	0	0
BSPCE 3	10/07/2003	0,5671	0,5671	6,25	3,32%	55 000	18 425	18 425	18 425
BSPCE 3	07/01/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,66%	30 000	10 200	10 200	10 200
BCE-A	18/05/2004	0,5671	0,5671	6,81	3,90%	550 000	192 500	192 500	192 500
BCE-B	18/05/2004	0,5671	0,5671	6,81	3,95%	550 000	192 500	192 500	192 500
BSPCE 3	01/06/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,90%	25 000	8 500	8 500	8 500
BSA	02/06/2004	0,01	0,5671	5,00	3,55%	179 500	98 725	98 725	98 725
BSPCE 4	28/07/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,85%	15 000	5 100	5 100	5 100
BSPCE 4	30/07/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,76%	155 000	52 700	52 700	52 700
BSPCE 4	01/10/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,63%	30 000	10 125	10 125	10 125
BSPCE 4	03/11/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,47%	50 000	16 750	16 750	16 750
BSPCE 4	19/11/2004	0,5671	0,5671	6,25	3,38%	40 000	13 400	13 400	13 400
BSPCE 4	10/05/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,97%	25 000	8 375	8 375	8 375
BSPCE 4	01/06/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,81%	30 000	9 975	9 975	9 975
BSPCE 4	11/07/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,82%	80 000	26 600	26 600	26 600
BSPCE 4	20/07/2005	0,5671	0,5671	6,25	2,88%	45 000	14 963	14 963	14 963
BSA	07/03/2006	0,916	0,916	1,53	3,16%	18 000	0	0	0
BSPCE 5	10/03/2006	0,916	0,916	6,25	3,57%	310 950	166 139	166 139	166 139
BSPCE 5	10/08/2006	0,916	0,916	6,25	3,79%	100 000	44 000	44 000	44 000
BSPCE 5	13/09/2006	0,916	0,916	6,25	3,71%	20 000	5 475	5 475	5 475
BSPCE 5	09/10/2006	0,916	0,916	6,25	3,68%	25 000	13 688	13 688	13 688
BSA	27/04/2007	1,1768	1,1768	3,50	4,20%	30 000	16 200	16 200	16 200
BSPCE 5	20/06/2007	0,916	0,916	6,25	4,63%	120 000	0	0	0
BSA	27/07/2007	1,1768	1,1768	3,50	4,35%	180 000	97 200	97 200	97 200
SO 2008	02/06/2008	1	1	4,75	4,34%	670 000	285 425	285 425	285 425
BSPCE 6	04/08/2008	1	1	6,26	4,39%	1 225 000	408 196	408 196	408 196
BCE-A	04/08/2008	1	1	5,39	4,39%	500 000	304 999	304 999	304 999
BSPCE 6	08/12/2008	1	1	6,25	3,32%	35 000	20 650	20 650	20 650
SO 2008	30/01/2009	1	1	4,60	2,75%	40 000	20 800	20 726	20 612
BSPCE 6	24/11/2009	1	1	6,19	2,86%	637 500	219 055	212 000	201 926
SO 2008	01/03/2010	1	1	4,75	2,24%	250 000	76 600	72 792	67 169
SO 2010	31/01/2011	1	1	6,25	2,94%	245 000	108 850	96 463	77 382
BSPCE 2010	15/02/2011	1	1	6,25	3,00%	915 000	495 450	434 238	339 000
SO 2010	15/02/2011	1	1	6,25	3,00%	50 000	5 900	5 167	4 026
BSPCE 2010	01/03/2011	1	1	6,25	2,93%	200 000	118 000	102 870	79 134
SO 2010	01/04/2011	4	1	6,25	3,17%	100 000	35 938	30 846	22 774
BSA	05/07/2011	13	13	6,00	2,89%	80 000	495 733	445 020	338 386
BSPCE 2011	05/07/2011	13	13	6,46	2,92%	33 750	0	0	0
BSPCE 2011	05/12/2011	13	11,78	6,25	2,57%	129 500	804 590	641 158	369 437
SO 2011	05/12/2011	11	11,78	6,12	2,52%	288 153	707 730	589 843	393 612
BSPCE 2012	04/12/2012	10,06	10,79	6,25	1,19%	239 500	1 099 305	747 249	30 868
SO 2012	04/12/2012	10,06	10,79	6,25	1,19%	161 000	738 990	502 326	20 750
Total				5,75	3,36%	9 223 438	7 213 507	6 187 265	4 251 643

La charge reconnue en 2011 est de 765 K€ dont 654 K€ impactant le compte de résultat 2011, le solde (112 K€) ayant été reconnu en coût de développement.

La charge reconnue en 2012 est de 1 140 K€ dont 1 073 K€ impactant le compte de résultat 2012, le solde (66 K€) ayant été reconnu en coût de développement.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts de l'état (indice GFRN),
- Dividende : néant,
- Volatilité : 60% pour les BSA, BSPCE et SO octroyés avant le 1er janvier 2012, 35 % pour les BSPCE et SO options octroyés le 4 décembre 2012. Ces volatilités correspondent à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables. Le panel a été affiné en cours de l'exercice afin de retenir uniquement des sociétés cotées du secteur d'activité dans lequel opère la Société et/ou ayant une capitalisation boursière et des volumes de titres échangés comparables à ceux de la Société. Les sociétés cotées dont les titres étaient négociés pour un montant inférieur à 1 € ont également été exclues du panel,
- Turnover : 15%,
- Durée de vie attendue : entre 1,5 à 7 ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en Note 10 : Capital.

Note 17 : Charges externes

17.1 Département Recherche & Développement

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Achats consommés	86	200
Charges de personnel	2 080	1 315
Charges externes	621	453
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	475	322
Total Recherche & Développement	3 262	2 291

17.2 Département Ventes & Marketing

VENTES & MARKETING

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Achats consommés	162	232
Charges de personnel	6 765	3 501
Charges externes	5 236	2 474
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	364	74
Total Ventes & Marketing	12 527	6 281

17.3 Département Frais Généraux

FRAIS GENERAUX

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Achats consommés	74	45
Charges de personnel	1 944	1 708
Charges externes	1 758	1 218
Impôts et taxes	42	191
Variations nettes aux amortissements et dépréciations	(134)	109
Total Frais Généraux	3 684	3 271

Note 18 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Revenus des actifs financiers courants	23	111
Gains de change	66	111
Revenus des équivalents de trésorerie	12	218
Autres produits financiers	1	9
Total des produits financiers	101	449
Pertes de change	(99)	(99)
Pertes sur équivalents de trésorerie		(64)
Charges d'actualisation	(87)	(90)
Total des charges financières	(186)	(253)
Total des produits et charges financiers	(85)	195

Note 19 : Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 43 388 K€ et reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 17 823 KUS\$, soit un total de 56 896 K€ au 31 décembre 2012. La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en Note 1 : Principes comptables.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%. Par convention, le taux d'impôt différé retenu est 34,43%.

PREUVE D'IMPOT (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Résultat net des sociétés intégrées	(13 056)	(7 909)
Charge d'impôt	1	2
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	(13 054)	(7 908)
Charge d'impôt théorique 34,43%	(4 495)	(2 723)
Autres charges non déductibles et produits non imposables	93	395
Frais imputés sur la prime d'émission		(1 738)
Impôt minimum US	1	2
Différence de taux d'impôt	(33)	(17)
Limitation d'impôts différés actifs non activés	4 434	4 082
Charge d'impôt réelle	1	2

Note 20 : Engagements

Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la Société a signé avec la SCI Enghien 9 un contrat de location.

Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives, avec la possibilité pour la société, de donner congé des baux, tous les trois ans uniquement pour le 3ème et 4ème étage.

Par ailleurs, la Société a conclu des baux mobiliers relatifs aux véhicules et matériel de bureau.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2012 :

OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE (Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Part à - 1 an	199	207
Part 1 à 5 ans	430	450
Total Engagement location simple	629	657

Obligations au titre d'autres contrats

La Société sous-traite auprès de fournisseurs la fabrication de certains sous-ensembles nécessaires à la fabrication de ses produits. Afin de sécuriser ces opérations, elle s'est engagée à acheter une certaine quantité de sous-ensembles auprès de ces fournisseurs conformément au tableau ci-dessous.

OBLIGATIONS AU TITRE D'AUTRES CONTRATS
(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Part à - 1 an	708	1 586
Part 1 à 5 ans	169	373
Total Engagement fournisseurs	877	1 960

Par ailleurs, la Société s'était engagée à participer aux actions d'une fondation (San T Dige) conjointement avec d'autres entreprises de son secteur d'activités. Le montant de son engagement était de 10 000 € en 2011.

Note 21 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres de la direction générale de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES
(Montants en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Salaires et traitements	351	535
Jetons de présence		
Paiements fondés sur des actions	23	51

Le montant des rémunérations octroyées aux parties liées en 2011 a été corrigé pour prendre en compte le montant des rémunérations octroyées aux parties liées qui ne sont pas membres du Conseil d'Administration.

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 16 : Paiements fondés sur des actions.

Note 22 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

RESULTAT PAR ACTION

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Résultat net (en K€)	(13 056)	(7 909)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	13 449	11 104
Résultat net par action (en €)	(0,97)	(0,71)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles (en milliers)	15 077	11 762

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE ou options de souscription d'actions) sont considérés comme antidilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 23 : Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de change.

Risque de change

La filiale Mauna Kea Technologies Inc, établie dans l'Etat de Delaware, a pour objet la distribution et la commercialisation des produits du Groupe aux Etats-Unis. Dans ce cadre, elle est financée intégralement par la maison mère avec laquelle elle a mis en place 3 conventions :

- une convention de trésorerie pour un compte courant en USD ;
- un accord de distribution ;
- un contrat de services (Management fees).

Le principal risque de change auquel est confronté le Groupe concerne l'évolution de la parité Euro/USD. En effet, le Groupe commercialise ses produits et services aux Etats-Unis via sa filiale Mauna Kea Technologies Inc où l'ensemble des produits et charges - y compris l'achat de Cellvizio et sondes auprès de Mauna Kea Technologies SA- est libellé en US dollar, monnaie fonctionnelle de la filiale. Le Groupe est ainsi exposé à la variation du taux de change EUR/USD, par l'intermédiaire de cette filiale.

L'effet d'une variation des taux de change impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la Société, comme suit :

- Une variation de la parité EUR/USD de +10% générerait une amélioration du résultat de 516 K€ au 31 décembre 2012 ;
- Une variation de la parité EUR/USD de -10% générerait une dégradation du résultat de (631) K€ au 31 décembre 2012.

Les principaux risques liés aux impacts de change des investissements en devises dans la filiale (comptes courants) sont considérés comme non significatifs sur les capitaux propres. L'exposition au risque de change de l'investissement est neutralisée par les impacts de change liés à la conversion de la dette financière de la filiale.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisage alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de liquidité

Cf. Note 1.9 : Principes comptables

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement. Ceux-ci sont composés de OPCVM monétaires et de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au 31 décembre 2012, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt car il s'agit principalement d'avances remboursables à taux zéro d'un montant global non actualisé de 3 288 K€ détaillé en Note 11 : Emprunts et dettes financières.

A ce jour, la Société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Selon l'expérience de la Société, le versement de certains financements publics de dépenses de recherche est soumis à un risque de crédit.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des OPCVM monétaires). Au 31 décembre 2012, les disponibilités et valeurs mobilières de placement détenues par la Société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 12 mois.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Concernant ses clients, la société n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 25 : Application anticipée de la norme IAS 19 révisée

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les états financiers de l'exercice 2011.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011 retraité	Ajustements IAS 19R	31/12/2011 publié
ACTIF			
Actifs non-courants			
Immobilisations incorporelles	2 592		2 592
Immobilisations corporelles	563		563
Actifs financiers non-courants	64		64
Total des actifs non-courants	3 219		3 219
Actifs courants			
Stocks et en-cours	1 515		1 515
Clients et comptes rattachés	1 409		1 409
Autres actifs courants	1 868		1 868
Actifs financiers courants	943		943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 347		51 347
Total des actifs courants	57 081		57 081
TOTAL DEL'ACTIF	60 300		60 300

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011 retraité	Ajustements IAS 19R	31/12/2011 publié
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	536		536
Primes liées au capital	56 190		56 190
Réserves	2 813	(26)	2 838
Réserves de conversion	(55)		(55)
Résultat consolidé, part du groupe	(7 909)	26	(7 935)
Total des capitaux propres	51 575		51 575
Passifs non-courants			
Dettes à long terme	2 745		2 745
Provisions non courantes	390		390
Total des passifs non-courants	3 135		3 135
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières à court terme	978		978
Fournisseurs et comptes rattachés	2 315		2 315
Autres passifs courants	2 297		2 297
Total des passifs courants	5 590		5 590
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	60 300		60 300

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011 retraité	Ajustements IAS 19R	31/12/2011 publié
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	5 016		5 016
Autres revenus	960		960
Total des produits	5 976		5 976
Charges opérationnelles			
Coût des produits vendus	(1 583)	1	(1 584)
<i>Taux de marge brute</i>	68%		68%
Recherche & Développement	(2 291)	9	(2 300)
Ventes & Marketing	(6 281)	8	(6 288)
Frais Généraux	(3 271)	8	(3 279)
Paieement fondé sur des actions	(654)		(654)
Total des charges	(14 079)	26	(14 105)
Résultat opérationnel	(8 103)	26	(8 129)
Produits financiers	449		449
Charges financières	(253)		(253)
Résultat courant avant impôt	(7 908)	26	(7 933)
Charge d'impôt	(2)		(2)
Résultat net	(7 909)	26	(7 935)
Autres éléments du résultat global			
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>			
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	(26)	(26)	0
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(26)	(26)	0
<i>Eléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Ecart de conversion sur entités étrangères	9		9
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	9		9
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôts	(17)	(26)	9
Résultat global	(7 926)		(7 926)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	11 104	11 104	11 104
Résultat net par actions (€/action)	(0,71)	0,00	(0,71)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles (en milliers)	11 762	11 762	11 762

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Titres auto- détenus	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat consolidé, part du groupe	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres publiés au 31/12/2011	536	56 190	(73)	2 912	(55)	(7 935)	51 575
Ajustements IAS 19R				(26)		26	
Capitaux propres retraités au 31/12/2011	536	56 190	(73)	2 886	(55)	(7 909)	51 575

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants en milliers d'euros)

	31/12/2011	Ajustements	31/12/2011
	retraité	IAS 19R	publié
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net consolidé	(7 909)	26	(7 935)
Élimination des amortissements et provisions	598	(26)	623
Charges et produits calculés liés aux paiements fondés sur des actions	765		765
Autres éléments exclus de la capacité d'autofinancement	(191)		(191)
<i>Produits et charges liés à l'actualisation des avances remboursables</i>	(2)		(2)
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>	4		4
<i>Produits nets des équivalents de trésorerie</i>	(269)		(269)
<i>Autres éléments non monétaires</i>	76		76
Gains et pertes latentes liés aux variations de juste valeur	(111)		(111)
Plus et moins-values de cession			
Élimination de la charge / produit d'impôt	2		2
	(6 847)		(6 847)
Capacité d'autofinancement			
Impôts versés	(1)		(1)
Variation du BFR lié à l'activité	669		669
<i>Stocks et en-cours</i>	(203)		(203)
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(672)		(672)
<i>Autres actifs courants</i>	(875)		(875)
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 545		1 545
<i>Autres passifs courants</i>	876		876
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	(6 178)		(6 178)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 067)		(1 067)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Acquisition d'actifs financiers	(705)		(705)
Variation des prêts et avances consenties	(129)		(129)
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(1 902)		(1 902)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	390		390
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital**	51 556		51 556
<i>Versées par des actionnaires de la société mère</i>	51 556		51 556
<i>Versées par des minoritaires des sociétés intégrées</i>			
Rachats et revente des actions d'autocontrôle	(73)		(73)
Intérêts financiers nets payés	265		265
<i>Produits des équivalents de trésorerie</i>	269		269
<i>Charges d'intérêts décaissés</i>	(4)		(4)
Autres flux liés aux opérations de financement	932		932
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (C)	53 070		53 070
Incidence de la variation des cours des devises (D)	34		34
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	45 024		45 024
Trésorerie d'ouverture	6 323		6 323
Trésorerie de clôture	51 347		51 347
Variation de trésorerie	45 024		45 024

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies
Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

COFIDEC

155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Mauna Kea Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif et celles d'amortissement des frais de développement et vérifié leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que les notes 1.4, 1.6 et 3 de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.
- Les principes comptables relatifs aux principales hypothèses et méthodes utilisées par votre groupe concernant les paiements en actions sont décrits dans les notes 1.12 et 16 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé des données et des hypothèses utilisées par le groupe pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 27 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon



Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies SA
Société anonyme au capital de 542 470 euros
Siège social : 9 rue d'Enghien
75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

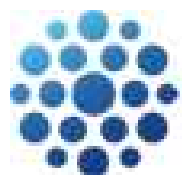
Comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012

BILAN ACTIF					
Mauna Kea Technologies SA					
Etat exprimé en euros		31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amort & Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets droits similaires	205 997	101 239	104 758	9 133
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	114 098		114 098	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	49 830	17 713	32 117	21 106
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 019 963	745 321	274 642	268 889
	Autres immobilisations corporelles	544 629	336 996	207 633	156 724
	Immobilisations en cours				65 280
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations	23 077	23 077			
Autres titres immobilisés	15 635 928	14 328 441	1 307 487	276 858	
Prêts				72 639	
Autres immobilisations financières					
	458 546		458 546	188 082	
TOTAL (II)		18 052 067	15 552 786	2 499 280	1 058 710
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	936 082	74 840	861 242	734 637
	En cours de production de biens	127 987		127 987	63 862
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	331 122		331 122	246 953
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	123 235		123 235	11 026
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 224 387		3 224 387	2 107 667
	Autres créances	1 939 596		1 939 596	1 216 447
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	36 890 884		36 890 884	48 762 049
	Disponibilités	538 618		538 618	2 618 378
Charges constatées d'avance	27 638		27 638	154 465	
TOTAL (III)		44 139 550	74 840	44 064 709	55 915 484
Comp tes de régul.	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	765		765	11 567
TOTAL ACTIF		62 192 381	15 627 627	46 564 754	56 985 761
(1)	Dont droit au bail				
(2)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			1 766 033	464 939
(3)	Dont créances à plus d'un an				

BILAN PASSIF			
Mauna Kea Technologies SA			
Etat exprimé en euros		31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres	Capital social ou individuel	542 470	536 129
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	56 804 813	56 189 817
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(8 241 701)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	(10 372 281)	(8 241 701)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		38 733 301	48 484 245
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	3 288 279	3 891 308
Total des autres fonds propres		3 288 279	3 891 308
Provisions	Provisions pour risques	765	188 041
	Provisions pour risques	63 204	83 661
Total des provisions		63 969	271 702
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 220	
	Emprunts et dettes financières divers	5 000	5 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 076 252	2 170 892
	Dettes fiscales et sociales	1 988 839	1 182 968
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	132 866	61 217	
Produits constatés d'avance (1)		74 697	369 093
Total des dettes		4 278 875	3 789 170
Ecarts de conversion passif		200 330	549 336
TOTAL PASSIF		46 564 754	56 985 761
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(10 372 281,12)	(8 241 700,51)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 278 875	3 789 170
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banque et CCP		1 220	

COMPTE DE RESULTAT (1/2) Mauna Kea Technologies SA					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Etat exprimé en euros	31/12/2012			31/12/2011
		France	Exportation	Total	
		Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	836 151	7 325 364	8 161 514	5 084 586
	Production vendue (Services et Travaux)	32 975	1 143 746	1 176 721	553 663
	Montant net du chiffre d'affaires	869 126	8 469 110	9 338 236	5 638 249
	Production stockée			162 308	61 313
	Production immobilisée			10 420	33 907
	Subventions d'exploitation			798 258	221 073
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			129 726	128 962
	Autres produits			15 402	11 772
	Total des produits d'exploitation (I)			10 454 351	6 095 276
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de mat. Premières et autres approvisionnements			580 919	621 951
	Variation de stock			(168 208)	(27 624)
	Autres achats et charges externes			8 086 318	4 867 957
	Impôts, taxes et versements assimilés			203 767	215 556
	Salaires et traitements			5 680 370	3 902 810
	Charges sociales du personnel			2 390 902	1 680 392
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			227 188	184 093
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			41 603	6 647	
Dotations aux provisions			15 280	99 744	
Autres charges			61 637	60 719	
	Total des charges d'exploitation (2)			17 119 775	11 612 245
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(6 665 425)	(5 516 968)

COMPTE DE RESULTAT (2/2) Mauna Kea Technologies SA			
Etat exprimé en euros		31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 665 425)	(5 516 968)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	438 129 14 417 29 618	250 234 8 095 9 664
Total des produits financiers		482 163	267 993
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	765 41 764 66 545	37 493 6 666 66 908
Total des charges financières		109 074	111 067
RESULTAT FINANCIER		373 089	156 926
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(6 292 336)	(5 360 042)
PRODUITS EXCEPT.	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 880 176 474	18 098 123 453
Total des produits exceptionnels		190 354	141 551
CHARGES EXCEPT.	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	78 26 403 5 346 146	25 18 339 3 432 031
Total des charges exceptionnelles		5 372 627	3 450 396
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 182 274)	(3 308 845)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(1 102 328)	(427 187)
TOTAL DES PRODUITS		11 126 868	6 504 821
TOTAL DES CHARGES		21 499 149	14 746 521
RESULTAT DE L'EXERCICE		(10 372 281)	(8 241 701)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Mauna Kea Technologies

Société anonyme au capital de 542 470 euros
Siège social : 9 rue d'Enghien
75010 Paris
431 268 028 R.C.S. Paris

Annexe aux comptes annuels

De l'exercice clos le 31 décembre 2012

SOMMAIRE

I	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	98
1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	98
2	Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	98
3	Stocks	98
4	Créances	99
5	Provisions.....	99
6	Opérations en monnaies étrangères.....	99
7	Subventions et avances conditionnées	99
8	Crédit d'impôt recherche.....	100
II	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PRINCIPAUX EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2012.....	101
1	Faits marquants de l'exercice	101
2	Evénements postérieurs à la date d'arrêté des comptes.....	101
III	NOTES RELATIVES AU BILAN.....	101
1	Actif immobilisé.....	101
2	Informations complémentaires sur les stocks	103
3	Informations complémentaires sur les créances et les dettes.....	103
4	Capital social	105
5	Actions propres	105
6	Emprunts et avances remboursables auprès des établissements de crédit et assimilés.....	106
7	Provisions	106
8	Comptes de régularisation.....	106
9	Valeurs mobilières de placement	107
IV	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	107
1	Ventilation du chiffre d'affaires.....	107
2	Transfert de charges	107
3	Résultat financier	107
4	Résultat exceptionnel	108
5	Situation fiscale.....	108
V	AUTRES INFORMATIONS.....	109
1	Engagements donnés	109
2	Engagements reçus.....	109
3	Litige	109
4	Engagements de retraite	109
5	Ventilation de l'effectif.....	110
6	Périmètre de consolidation du groupe	110
7	Rémunération des dirigeants	110
8	Droit individuel à la formation.....	110
9	Bons de souscription, option de souscription d'actions	111
10	Honoraires des commissaires aux comptes	111
11	Informations sur les parties liées.....	112
	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (EN EUROS)	112
	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN EUROS).....	113

I Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice social couvrent la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les comptes annuels de la société ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général 1999 annexé au règlement 99-03 du 24 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable, conformément aux dispositions de la législation française, dans le respect du principe de prudence, suivant les hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- i. permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ii. indépendance des exercices ;
- iii. continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs ayant servi à l'établissement des comptes sociaux se résument comme suit :

1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et leur amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation. Le mode et la durée d'amortissements par catégorie d'immobilisations se résument comme suit :

Catégorie	Durée	Mode
Logiciels	1 à 5 ans	Linéaire
Brevets, Licences, Marques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles :		
- agencements	5 à 10 ans	Linéaire
- outillage	5 à 7 ans	Linéaire
- matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
- mobilier	5 ans	Linéaire

2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les éléments composant l'actif immobilisé ont été évalués suivant la méthode des coûts historiques, qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :

Désignations	Méthodes
Matières premières	Premier entré premier sorti
En-cours de production	Coût d'en-cours de production
Produits finis	Coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation

Le coût d'acquisition est composé :

- du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient),
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût de production comprend les consommations de matières premières, les charges directes, les amortissements des biens concourant à la production.

Le matériel de démonstration destiné à être vendu à court terme est inscrit en stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 Provisions

En vertu du principe de prudence, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

6 Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

7 Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni au paragraphe III- 6 Emprunts et avances remboursables auprès des établissements de crédits et assimilés.

Les subventions sont comptabilisées :

- lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions,
- et qu'elles seront encaissées.

8 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création.

La Société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche sur toutes les années antérieures au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés. Elle a demandé le remboursement du crédit d'impôt recherche 2012 au titre du régime des PME communautaire conformément aux textes en vigueur.

II Faits marquants de l'exercice et principaux événements intervenus depuis le 31 décembre 2012

1 Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant entraînant une modification comptable essentielle ne permettant pas de comparaison avec l'exercice antérieur n'est à signaler.

2 Evénements postérieurs à la date d'arrêté des comptes

A ce jour, aucun événement n'est intervenu depuis l'arrêté des comptes pouvant remettre en cause la sincérité des comptes.

III Notes relatives au bilan

1 Actif immobilisé

a) Immobilisations incorporelles

□ Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé incorporel

Les principaux mouvements enregistrés du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 se résument comme suit (en euros) :

<u>Rubriques</u>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions nettes de l'exercice	Cessions de l'exercice / Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels	86 594	117 762		204 356
Brevets, Licences, Marques	1 640			1 640
Immobilisations en cours		114 098		114 098
	88 234	231 860		320 094

La valeur des immobilisations en cours à la clôture s'explique par la mise en place d'un nouveau progiciel de gestion intégré, qui permettra à la Société de mieux maîtriser ses différents flux d'affaires. Il est en cours de paramétrage et doit être mis en production prochainement.

□ Amortissements

<u>Rubriques</u>	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Dotations (mode linéaire)	Diminutions (éléments cédés)	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	77 778	21 974		99 753
Brevets, Licences, Marques	1 322	164		1 486
	79 100	22 138		101 239

b) Immobilisations corporelles

Les principaux mouvements enregistrés du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 se résument comme suit (*en euros*) :

 Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé corporel

<u>Rubriques</u>	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions nettes de l'exercice	Cessions de l'exercice / Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Construction	32 960	16 870		49 830
Instal. technique, matériel outillage industriel	936 504	146 671	63 212	1 019 963
Autres immobilisations corporelles	473 340	136 316	65 027	544 629
Immobilisations en cours	65 280		65 280	0
	1 508 084	299 857	193 519	1 614 422

 Amortissements

<u>Rubriques</u>	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Dotations (mode linéaire)	Diminutions (éléments cédés)	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Construction	11 854	5 858		17 712
Instal. technique, matériel outillage industriel	667 614	127 517	49 810	745 321
Autres immobilisations corporelles	316 616	71 676	51 295	336 997
	996 084	205 051	101 105	1 100 030

c) Immobilisations financières
Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé financier

Les principaux mouvements enregistrés du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 se résument comme suit (*en euros*) :

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions de l'exercice / Augmentations	Cessions de l'exercice / Diminutions	Valeur brute à la clôture
Titres de participation				
Mauna Kea Technologies Inc	23 077			23 077
Créances rattachées à des participations	9 279 832	6 356 096		15 635 928
Actions Propres	75 489	332 828	224 027	184 290
Dépôts et cautionnements	61 468	1 989	323	63 134
Autres créances	126 614	396 240	311 732	211 122
Total Brut	9 566 480	7 087 153	536 082	16 117 551
Provisions sur titres	23 077			23 077
Provision sur actions propres	2 849		2 849	0
Provision sur dépréciations créances rattachées à des participations	9 002 974	5 325 467		14 328 441
Total Net	537 580	1 761 686	533 233	1 766 033

Les titres de la filiale ont été dépréciés à 100 %, les créances rattachées à cette participation ont été provisionnées à hauteur de la situation nette négative de la filiale.

2 Informations complémentaires sur les stocks

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit au 31.12.2012

Stocks et en-cours	2012
Matières premières	936 082
En-cours	127 987
Produits finis	331 122
Total brut Stocks et en-cours	1 395 191
Dépréciation stock matières premières	74 840
Total net Stocks et en-cours	1 320 351

Les stocks de pièces détachées relatifs à des produits qui ne sont plus en catalogue sont utilisés par le Service Après-Vente et dépréciés à hauteur de 80 %.

3 Informations complémentaires sur les créances et les dettes

a) Ventilation des créances et dettes

Les créances et les dettes, ventilées en montant brut et effets de commerce se répartissent comme suit au 31 décembre 2012 (*en euros*) :

	Créances		Dettes	
	Total	Dont effets à recevoir	Total	Dont effets à payer
Créances clients et comptes rattachés	2 314 352			
Autres créances	1 939 596			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 220	
Emprunts et dettes financières divers			5 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 076 252	
Dettes fiscales et sociales			1 988 839	
Autres dettes			132 866	
Créances clients et comptes rattachés *	910 035			
TOTAL	5 163 983		4 204 177	

* Entreprises liées et entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation

b) Charges à payer

Le détail des charges à payer au 31 décembre 2012 se présente comme suit (*en euros*) :

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	774 252
Dettes fiscales et sociales	1 521 770
Autres dettes	58 000
TOTAL	2 355 242

c) Produits à recevoir

Le détail des produits à recevoir rattachés aux postes de créances et de dettes (exprimés toutes taxes comprises) se présente comme suit au 31 décembre 2012 (*en euros*) :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances clients et comptes rattachés	4 171
Autres créances	337 501
TOTAL	341 672

d) Echéance des créances et des dettes au 31.12.2012

Ventilation des créances et dettes au 31.12.2012 selon la durée restant à courir jusqu'à leur échéance (*en euros*) :

<i>Créances</i>	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
<i>- Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	15 635 928	15 635 928	
Autres immobilisations financières	458 546	395 412	63 134
<i>- Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	3 224 387	3 224 387	
Autres créances	1 939 596	1 939 597	
Charges constatées d'avance	27 638	27 638	
TOTAL	21 286 095	21 222 962	63 134

<i>Dettes</i>	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Avances conditionnées	3 288 279	731 662	2 556 617	
Emprunts et dettes financières divers	1 220	1 220		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 076 252	2 076 252		
Dettes fiscales et sociales	1 988 839	1 988 839		
Autres dettes	132 866	132 866		
TOTAL	7 487 456	4 930 839	2 556 617	

4 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de cinq cent quarante-deux mille quatre cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-quatre centimes (542 469,84 €). Il est divisé en 13 561 746 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,04 €. La part détenue par la Société en autocontrôle est de 0.1% du capital.

Ce nombre s'entend hors « Bons de Souscription d'Actions » (BSA), « Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise » (BSPCE) et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital de la Société depuis le 31 décembre 2011 :

Date	Nature opération	Capital (en K€)	Prime d'émission (en K€)	Nombre d'actions composant le capital (en milliers)
31/12/2011		536	56 190	13 403
02/03/2012	Exercice de stock-options	0	19	5
16/03/2012	Exercice de BSA	1	76	16
02/04/2012	Exercice de BCE	1	58	16
03/05/2012	Exercice de stock-options	0	10	3
04/05/2012	Exercice de BSA	0	47	10
03/08/2012	Exercice de BCE	2	130	38
03/09/2012	Exercice de BCE	1	53	13
08/11/2012	Exercice de BCE	0	2	1
04/12/2012	Exercice de BSA	1	117	25
04/12/2012	Exercice de BCE	1	24	13
31/12/2012	Exercice de BCE	1	79	20
Total		542	56 805	13 562

5 Actions propres

Récapitulatif des actions achetées et vendues depuis la mise en place du contrat de liquidité :

	2011		2012			
	3ème trimestre	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Titres achetés	2 100	18 631	11 921	66 944	167 630	219 670
Prix	10,32	11,62	12,01	9,73	9,06	10,76
Montant total	21 671	216 482	143 193	651 218	1 519 562	2 363 231
Titres vendus	1 100	12 804	12 655	51 997	165 192	228 010
Prix	10,43	11,97	12,38	9,78	9,09	10,72
Montant total	11 474	153 294	156 621	508 662	1 502 378	2 443 771

Au 31 décembre 2012, la Société détenait 15 138 actions Mauna Kea Technologies acquises au prix moyen de 12,17 € et valorisées à 12,34 € soit un résultat positif de 2 573 €.

Le programme de rachat s'inscrit dans le cadre de l'Assemblée générale du 15 juin 2012 qui avait approuvé la 11^{ème} résolution relative à l'achat par la société de ses propres actions dans la limite de 10% des actions composant son capital.

Les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières.

6 Emprunts et avances remboursables auprès des établissements de crédit et assimilés

Le tableau suivant donne les mouvements d'emprunts intervenus au cours de l'exercice 2012 (en euros) :

Organismes	Solde 31 décembre 2011	Augmentations	Diminutions	Solde 31 décembre 2012
Divers	37 500	0	37 500	0
Avance OSEO	2 292 771	0	250 000	2 042 771
Avance COFACE	1 561 037	0	315 529	1 245 508
TOTAL	3 891 308	0	603 029	3 288 279

7 Provisions

Le tableau suivant donne le détail des mouvements de provisions et leur montant par principale catégorie au 31 décembre 2012 (en euros) :

Postes de bilan	Provisions au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Provisions à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Stocks et en cours	33 237	41 603			74 840
Provisions pour prud'hommes	176 474		(137 000)	(39 474)	0
Provisions pour perte de change	11 567	765		(11 567)	765
Provisions charges	83 661	12 988		(33 445)	63 204
	304 939	55 356	(137 000)	(84 486)	138 809

8 Comptes de régularisation

a) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Au 31 décembre 2012 elles s'élèvent à 27 638 €.

b) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur. Au 31 décembre 2012 ils s'élèvent à 74 697 €.

9 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2012 la société détenait des OPCVM monétaires pour un montant de 36 890 884 €.

Les OPCVM monétaires se décomposent comme suit :

OPCVM MONÉTAIRES En euros	Quantité	Cours au 31/12/2012	Valorisation	Prix de revient	Dépréciation	Valeur nette
Amundi Tréso Etat	31	240 989	7 470 669	7 470 692		7 470 692
BNP Paribas Moné Etat	210	53 682	11 272 942	11 273 035		11 273 035
Natixis Cash Première	93	114 488	10 607 015	10 606 913		10 606 913
JPM Euro Government Liquidity	717	10 539	7 556 556	7 540 244		7 540 244
Total des OPCVM monétaires	1 051		36 907 182	36 890 884		36 890 884

IV Notes relatives au compte de résultat

1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux	Dont filiale
Ventes de produits finis	8 161 515	87 %	3 421 136
Prestations de services	987 372	11 %	816 068
Produits des activités annexes	189 349	2 %	159 541
TOTAL	9 338 236	100 %	4 396 745

Décomposition du chiffre d'affaires par zone géographique :

Zone géographique	Montant HT	Taux
France	869 126	9 %
Union européenne hors France	1 299 942	14 %
Hors Union européenne	7 169 168	77 %
TOTAL	9 338 236	100 %

2 Transfert de charges

Les transferts de charges comprennent les refacturations des frais de formation à l'OPCAIM, les avantages en nature personnel ainsi que les remboursements d'assurance maladie.

3 Résultat financier

Le résultat financier se décompose ainsi au 31.12.2012 :

Charges financières	
Dotations financières aux provisions	765
Pertes de change	66 545
Intérêts et charges assimilées	41 764
TOTAL	109 074

Produits financiers	
Autres intérêts et produits assimilés	438 129
Reprises sur provisions	14 417
Gains de change	29 618
TOTAL	482 163

4 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel se décompose ainsi au 31.12.2012 :

Charges exceptionnelles	
Valeur nette comptable des éléments cédés	26 403
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	5 346 146
Divers	78
Résultat	5 372 627

Le poste « Dotations exceptionnelles aux provisions » comprend essentiellement la provision sur créance rattachée à la participation Mauna Kea Technologies Inc pour un montant de 5 325 467 euros.

Produits exceptionnel	
Reprise sur provisions exceptionnelles	176 474
Produits de cessions des éléments d'actif	13 880
Résultat	190 354

5 *Situation fiscale*

Report déficitaire

A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société dispose d'un report déficitaire s'élevant à 43 387 831 €.

Crédit d'impôts

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Le montant du crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2012 s'élève à 1 099 608 €.

Suite au contrôle fiscal intervenu en 2012, les crédits d'impôts recherche de 2009 et 2010 ont été acceptés par l'administration fiscale.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	
	Montant
Accroissements	
Ecart de conversion actif	765
TOTAL	765
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	15 090
Ecart de conversion passif	200 330
Ecart sur OPCVM	16 299
TOTAL	231 719
Total des déficits d'exploitation reportables	43 387 831

V Autres informations**1 Engagements donnés**

Aucun engagement n'a été donné au 31 décembre 2012.

2 Engagements reçus

Aucun engagement n'a été reçu au 31 décembre 2012.

3 Litige

La société est actuellement en litige avec la société AntiCancer Inc. relatif à la propriété intellectuelle. Considérant le caractère non fondé de cette action, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

4 Engagements de retraite

Le montant de l'engagement de l'entreprise en raison des futures indemnités de départ à la retraite s'élève à 174 236 € au 31 décembre 2012.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés (employé, ETAM, cadre) :

- Age de départ : 65 ans,
- Modalités de départ : départ volontaire,
- Table de mortalité : INSEE 2011 en 2012 et INSEE 2010 en 2011,
- Convention collective : métallurgie,
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge.

Les taux d'actualisation proviennent des références iBoxx Corporate AA10+ ajusté en fonction de la duration du plan de la Société estimée à 23 ans.

Cet engagement n'est pas comptabilisé dans les états financiers 2012.

5 Ventilation de l'effectif

L'effectif moyen au 31.12.2012 se ventile comme suit par catégorie professionnelle :

Cadres	72
Techniciens	17
Ouvrier	1
TOTAL	90

6 Périmètre de consolidation du groupe

Le groupe, dont Mauna Kea Technologies est la société mère, est tenu à la production de comptes consolidés et le périmètre de consolidation comprend la société Mauna Kea Technologies Inc.

7 Rémunération des dirigeants

Cette rémunération n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Ces droits s'élèvent au 31 décembre 2012 à 4 344 heures.

L'utilisation des heures DIF sur l'exercice se résume de la façon suivante :

Total heures utilisées en 2012	Total heures cumulées jusqu'en 2012	% d'heures de DIF utilisées par rapport aux heures disponibles en 2012	Nombre de salariés à en avoir bénéficié en 2012
67	4 344	1,54%	4

Bons de souscription, option de souscription d'actions

En 2012, la Société a émis des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à ses salariés (BSPCE) ainsi que des options de souscription d'actions dont l'évolution depuis le 31 janvier 2011 se présente comme suit :

Type	Date d'Octroi	Prix d'exercice	Cours	En cours au 31.12.2010	En cours au 31.12.2011	Créé	Exercé	Perdu	En cours au 31.12.2012
Options octroyées avant le 1er janvier 2012				4 698 001	5 790 533	0	634 120	311 653	4 844 760
BSPCE 2012	04/12/2012	10,06	10,79		0	239 500			239 500
SO 2012	04/12/2012	10,06	10,79		0	161 000			161 000
Total				4 698 001	5 790 533	400 500	634 120	311 653	5 245 260

9 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes constatés sur l'exercice et sur l'exercice précédent se résument de la façon suivante :

Montant en euros	2012		2011	
	Ernst & Young	COFIDEC	Ernst & Young	COFIDEC
Audit				
Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés	100 000	60 000	285 810*	74 640**
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	19 220	10 000		
Sous Total	119 220	70 000	285 810	74 640
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
Sous Total	0	0	0	0
Total	119 220	70 000	285 810	74 640

* Dont 194 250 euros liés à l'introduction en Bourse incorporés à la prime d'émission, non constatés en compte de résultat

** Dont 32 000 euros liés à l'introduction en Bourse incorporés à la prime d'émission, non constatés en compte de résultat

10 Informations sur les parties liées

Aucune information sur les transactions entre parties liées, car les transactions courantes sont exclues de la liste des transactions avec des parties liées.

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (en Euros)

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautionnements donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés par la société	Observations
				Brute	Nette						
Mauna Kea Technologies Inc au 31/12/2012	22 737	(14 351 178)	100 %	23 077	0	15 636 928	-	3 865 860	(5 562 620)		-

Observations Complémentaires

Au cours de l'exercice 2012, une avance de 6 356 096 € a été consentie à la filiale Mauna Kea Technologies Inc. Le montant total des avances s'élève à 15 635 928 €. Cette somme a été provisionnée à hauteur du montant de l'actif net négatif de la filiale soit 14 328 441 €.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN EUROS)

	Capital	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Résultats	Report à nouveau	Total capitaux
Situation à la clôture au 31/12/2011	536 129	56 189 817			(8 241 701)		48 484 245
<u>Mouvements 2012</u>							
Augmentation/Réduction de capital							
Levée des plans d'options	6 341	614 996					621 337
Affectation du résultat					8 241 701	(8 241 701)	0
Résultat de l'exercice					(10 372 281)		(10 372 281)
Autres impacts							
Situation à la clôture au 31/12/2012	542 470	56 804 813			(10 372 281)	(8 241 701)	38 733 301

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

COFIDEC
155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies
Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mauna Kea Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux provisions pour dépréciations d'actifs et pour risques et charges sont décrits dans la note « I – Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé des données et des hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 17 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

COFIDEC
155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 17 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Mauna Kea Technologies

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mauna Kea Technologies

COFIDEC

155, boulevard Haussmann
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 32.800

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mauna Kea Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Mauna Kea Technologies

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Mauna Kea Technologies et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 17 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

COFIDEC

ERNST & YOUNG et Autres

Denis Polack

Denis Thibon